

République Togolaise

# MOUVEMENTS MIGRATOIRES



ANALYSES DES DONNÉES  
RGPH4-novembre 2010

**FANKEBA Souradji, HEVI Kodzo Dodzi et  
AGBOBLY-ATAYI Honoré**

**INSEED**

**Institut National de la Statistique et des Études  
Économiques et Démographiques**

[www.inseed.tg](http://www.inseed.tg)

Tél : +228 22 21 22 87 / +228 22 21 62 24

**2016**





République Togolaise

# MOUVEMENTS MIGRATOIRES

ANALYSES DES DONNÉES  
RGPH4-novembre 2010

**FANKEBA Souradji, HEVI Kodzo Dodzi et  
AGBOBLY-ATAYI Honoré**

**INSEED**

**Institut National de la Statistique et des Études  
Économiques et Démographiques**

[www.inseed.tg](http://www.inseed.tg)

Tél : +228 22 21 22 87 / +228 22 21 62 24

2016



*FANKEBA Souradji, démographe*  
*HEVI Kodzo Dodzi, Ingénieur statisticien économiste*  
*AGBOBLY-ATAYI Honoré Ingénieur statisticien économiste*

---

**Lomé**

**2016**

## AVANT PROPOS

En application du Décret présidentiel n°2008/PR du 21 juillet 2008, le Ministère de la Planification, du développement et de l'aménagement du Territoire, à travers la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), a organisé et réalisé du 06 au 21 novembre 2010 le quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4). Cette réalisation répond aux préoccupations unanimement exprimées par les partenaires tant nationaux qu'internationaux dans un contexte caractérisé par un déficit criard de données statistiques.

Il convient de rappeler que le Togo a eu à réaliser quatre recensements généraux de la population. L'exécution du quatrième recensement a eu lieu environ trois décennies (29 ans) après celle du troisième du 09 au 22 novembre 1981. Le deuxième recensement a été effectué de mars à avril 1970. Quant au premier recensement, il a été réalisé en deux ans, soit de 1958 à 1960.

Les principaux objectifs assignés au quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat sont de plusieurs ordres. Il s'agit plus précisément de :

- procéder à un inventaire général des ressources humaines et des conditions d'habitation ;
- repérer, aussi précisément que possible, toutes les localités notamment les villes, les villages, les fermes, les hameaux et les quartiers se trouvant dans les limites du territoire national et de dénombrer les effectifs de leur population ;
- déterminer la structure de la population par sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, degré d'instruction, profession, branche d'activité et saisir les mouvements migratoires et naturels ;
- fournir des données sur les caractéristiques de l'habitat ;
- constituer une base de sondage pour toutes les enquêtes statistiques ultérieures et principalement pour le tirage de l'échantillon sur lequel seront effectuées les enquêtes post-censitaires.

Les objectifs du RGPH4 intègrent les orientations des différentes politiques de développement en cours de mise en œuvre dans le pays, (notamment le nouveau Document de la stratégie de réduction de la pauvreté, les Objectifs du millénaire pour le développement et certains cadres sectoriels de développement), tout en fournissant les indicateurs pour le suivi et l'évaluation de toutes ces politiques.

A l'instar des recensements précédents, le RGPH4 demeure une source fiable d'informations sur l'état et la dynamique de la population. Il a la particularité d'avoir pris en compte quelques sujets importants non encore explorés par le passé, notamment la mortalité maternelle, l'enregistrement des naissances à l'état civil et la possession d'acte de naissance.

Un RGPH dont les données ne sont pas analysées et publiées est considéré comme un échec. Ainsi, afin de valoriser et de rentabiliser le RGPH4 pour l'ensemble des utilisateurs (autorités politico-administratives, partenaires techniques et financiers, leaders d'opinions, ONG, chercheurs, etc.), il a été prévu l'élaboration de neuf (09) rapports thématiques. La rédaction de ces rapports a été menée par une équipe de cadres pluridisciplinaires (statisticiens, démographes, économistes et géographes) avec l'appui technique de l'UNFPA et de l'IFORD. Il s'agit des analyses thématiques suivantes :

- Évaluation des données
- État et structure de la population
- Caractéristiques des ménages et de l'habitat
- Natalité et fécondité
- État matrimonial et nuptialité
- Mortalité
- Mouvements migratoires
- Caractéristiques de l'éducation
- Caractéristiques économiques.

C'est le lieu ici d'exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cette activité d'intérêt national. Nos sincères remerciements s'adressent particulièrement :

- Au Gouvernement togolais pour avoir soutenu avec détermination l'opération dans tous ses aspects ;
- À l'UNFPA, à la BAD et à la Banque Mondiale pour leurs appuis techniques et financiers ;
- Aux cadres analystes de l'INSEED qui ont participé à la rédaction des thématiques avec abnégation et dévouement pour permettre d'aboutir aux produits actuels ;
- À l'IFORD qui n'a hésité à aucun moment d'envoyer, chaque fois que la demande est faite, pour un appui technique, ses experts sans lesquels les présentes analyses thématiques n'auraient pas eu lieu ;
- Aux autorités du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire qui ont efficacement suivi et orienté la réalisation effective de l'activité ;
- Au personnel de terrain et de bureau qui ont participé à la réalisation du RGPH4 ainsi que les populations qui ont bien voulu mettre à notre disposition les informations.

**Le Ministre de la Planification du  
Développement**

## **LISTE DES ACRONYMES**

APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque mondiale
BTP	Bâtiments et travaux publics
CPSN	Commission permanente des mandats de la Société des Nations
DGSCN	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DSRP	Document stratégique de la réduction de la pauvreté
FMI	Fonds monétaire internationale
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
MPDAT	Ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAS	Programme d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
RGPH4	Recensement général de la population et de l'habitat
SCAPE	Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi
SNU	Système des Nations-Unies
UE	Union européenne
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la population

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS.....	i
LISTE DES ACRONYMES.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
TABLEAU SYNOPTIQUE.....	ix
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I :.....	3
CONTEXTE ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.....	3
1.1 Contexte de la migration au Togo.....	3
1.1.1 Contexte géographique et administratif.....	3
1.1.2 Contexte démographique.....	4
1.1.3 Contexte politique et économique.....	5
1.2 Aspects méthodologiques.....	7
1.2.1 Définition des concepts.....	7
1.2.2 Indicateurs et mode de calcul.....	9
1.2.3 Évaluation de la qualité des données.....	12
1.2.4 Méthode d'analyse.....	13
Chapitre II : BILAN MIGRATOIRE.....	15
2.1 Statut migratoire de la population résidente.....	15
2.2 Migration durée-de-vie.....	16
2.2.1 Natifs sortants durée-de-vie.....	17
2.2.2 Natifs entrants durée-de-vie.....	18
2.2.3 Solde migratoire durée-de-vie.....	20
2.3 Migration récente.....	21
2.3.1 Sortants migration récente.....	21
2.3.2 Entrants migration récente.....	22
2.3.3 Solde migratoire récente.....	23
CHAPITRE III : MIGRATIONS INTERNES.....	25
3.1 Volume de migration interne.....	25
3.1.1 Volume de migrants internes durée-de-vie.....	25
3.2. Migration interne durée-de-vie.....	26
3.2.1 Structure par âge et sexe des migrants internes durée-de-vie.....	26

3.2.2	<i>Origine et destination des migrants internes durée-de-vie</i> .....	27
3.3	<i>Migration interne récente</i> .....	28
3.3.1	<i>Structure par âge et sexe des migrants récents</i> .....	28
3.3.2	<i>Origine et destination des migrants récents</i> .....	29
3.4	<i>Migration interne de retour</i> .....	30
3.4.1	<i>Structure par âge et par sexe des migrants de retour</i> .....	30
3.4.2	<i>Origine et destination des migrants de retour</i> .....	31
3.5	<i>Caractéristique différentielle des migrants internes et des non migrants</i> ... 33	
3.5.1	<i>Niveau d'instruction des migrants internes et des non migrants</i> .....	33
3.5.2	<i>État matrimonial des migrants interne et des non migrants</i> .....	34
3.5.3	<i>Statut d'activité des migrants internes et des non migrants</i> .....	35
	<b>CHAPITRE IV :</b> .....	37
	<b>MIGRATIONS INTERNATIONALES</b> .....	37
4.1	<i>Volume de la migration internationale</i> .....	37
4.2	<i>Migrations internationales durée-de-vie</i> .....	38
4.2.1	<i>Structure par âge et par sexe des migrants internationaux</i> .....	39
4.2.2	<i>Origines et destinations des migrants internationaux durée-de-vie</i> .....	39
4.2.3	<i>Destination des migrants internationaux durée-de-vie</i> .....	40
4.3	<i>Migrations internationales récentes</i> .....	41
4.3.1	<i>Structure par âge et par sexe des migrants internationaux</i> .....	42
4.4	<i>Migrations internationales de retour</i> .....	44
4.4.1	<i>Structure par âge et par sexe des migrants internationaux de retour</i> .....	45
4.4.2	<i>Origine et destination des migrants internationaux de retour</i> .....	45
4.5	<i>Caractéristiques des migrants internationaux</i> .....	47
4.5.1	<i>Niveau d'instruction des migrants internationaux</i> .....	47
4.5.2	<i>État matrimonial des migrants internationaux</i> .....	49
4.5.3	<i>Statut d'occupation des migrants internationaux</i> .....	51
	<b>CONCLUSION</b> .....	55
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	57

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1.1 Statistiques des non réponses sur les variables lieu de naissance, durée dans la résidence actuelle et lieu de résidence antérieure de la population résidente .....</i>	<i>13</i>
<i>Tableau 2.1: Répartition de la population résidente selon le statut migratoire et le sexe .....</i>	<i>16</i>
<i>Tableau 2.2 : Matrice de migration durée-de-vie de la population résidente ..</i>	<i>17</i>
<i>Tableau 2.3 : Répartition (%) des natifs sortants durée de vie selon la région</i>	<i>18</i>
<i>Tableau 2.5. Bilans ou soldes de la migration interrégionale (durée-de-vie) en 2010 .....</i>	<i>20</i>
<i>Tableau 2.6 : Matrice de migration récente de la population résident .....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 2.7 : Répartition (%) des sortants selon la région .....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 2.8 : Répartition (%) des entrants selon la région.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 2.9 : Répartition des entrants et sortants selon la région .....</i>	<i>24</i>
<i>Tableau 3. 1 : Répartition de la population migrante interne durée-de-vie suivant et le sexe .....</i>	<i>25</i>
<i>Tableau 3. 2 : Répartition des migrants internes durée-de-vie par sexe selon le groupe d'âges .....</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 3. 3 : Répartition des migrants durée-de-vie selon leur destination... </i>	<i>27</i>
<i>Tableau 3. 4 : Répartition des migrants internes récents par sexe selon le groupe d'âges .....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 3. 5 : Répartition des migrants récents selon leur origine.....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 3. 6 : Structure par âge et par sexe des migrants internes de retour..</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 3. 7 : Répartition des migrants de retour par sexe selon la région de départ.....</i>	<i>32</i>
<i>Tableau 3. 8 : Répartition des migrants de retour par sexe selon la région d'arrivée.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 3. 9 : Répartition des migrants internes et des non migrants suivant le niveau d'instruction .....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 3. 10 : Répartition des migrants internes et des non migrants suivant l'état matrimonial .....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 3. 11 : Répartition des migrants internes et des non migrants suivant le statut d'activité .....</i>	<i>35</i>
<i>Tableau 4.1: Répartition des immigrants suivant la région et le sexe .....</i>	<i>38</i>

<i>Tableau 4.2: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants durée-de-vie....</i>	39
<i>Tableau 4.3: Répartition des migrants durée-de-vie selon le pays d'origine et le sexe .....</i>	40
<i>Tableau 4.4: Répartition (%) des migrants durée-de-vie selon la région d'accueil.....</i>	41
<i>Tableau 4.5: Répartition des migrants récents selon le groupe d'âges et le sexe .....</i>	42
<i>Tableau 4.6: Répartition des migrants récents selon le pays d'origine et le sexe .....</i>	43
<i>Tableau 4.7: Répartition (%) des migrants récents selon la région d'accueil .</i>	44
<i>Tableau 4.8: Répartition des migrants de retour selon le groupe d'âges et le sexe .....</i>	45
<i>Tableau 4.9: Répartition des migrants de retour selon le pays d'origine et le sexe .....</i>	46
<i>Tableau 4.10: Répartition (%) des migrants de retour selon la région d'accueil .....</i>	47
<i>Tableau 4.11 : Répartition des migrants durée-de-vie selon le niveau d'instruction et le sexe.....</i>	48
<i>Tableau 4.12 : Répartition des migrants récents selon le niveau d'instruction et le sexe .....</i>	49
<i>Tableau 4.13 : Répartition des migrants durée-de-vie selon l'état matrimonial et le sexe.....</i>	49
<i>Tableau 4.14 : Répartition des migrants récents selon l'état matrimonial et le sexe .....</i>	50
<i>Tableau 4.15 : Répartition des migrants durée-de-vie selon le statut d'occupation et le sexe.....</i>	51
<i>Tableau 4.16 : Répartition des migrants récents selon le statut d'occupation et le sexe .....</i>	52

## TABLEAU SYNOPTIQUE

Statut migratoire	Effectif	%
Migrant interne durée-de-vie	1 126 217	18,2
Migrant international durée-de-vie	344 226	5,6
Migrant interne récent	461 037	7,4
Migrant international récent	152 168	2,5
migrants de retour	290 780	4,7
<b>Population d'origine étrangère</b>	<b>344 226</b>	<b>5,6</b>
Ghana	132 173	38,4
Bénin	78 421	22,8
Burkina Faso	19 601	5,7
Côte d'Ivoire	23 666	6,9
Nigéria	30 822	9
Niger	37 217	10,8
Autres pays africains	18 056	5,2
Autres pays	4 270	1,2



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Togo a réalisé en novembre 2010, son quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) après ceux de 1958-1960, de 1970 et de 1981. Les données issues de ce recensement ont permis de faire plusieurs analyses dont celle des mouvements migratoires répondant à l'un des objectifs du RGPH4 qui est d'apporter une réponse aux besoins des utilisateurs de données statistiques. En analysant les mouvements migratoires, le RGPH vise à contribuer à la planification du développement économique et social aux échelles national, régional et local. Cette analyse permet aussi d'apprécier le niveau d'attraction ou de répulsion des différentes régions économiques du pays selon les opportunités qu'elles peuvent offrir aux populations migrantes.

Au total, on a dénombré 1 126 217 migrants internes durée-de-vie soit 18,2% et 461 037 migrants récents soit 7,4% pour la période de 2005-2010. La population migrante durée-de-vie est jeune et majoritairement constituée d'individus de sexe féminin (52,6%).

L'analyse des mouvements internes (migration durée-de-vie) révèle que Lomé commune et la région centrale se présentent comme des régions d'immigration avec des soldes migratoires positifs tandis que les régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes constituent des régions d'émigration, au vu de leurs soldes migratoires négatifs. La grande agglomération de Lomé reste la principale destination des migrants avec 51,8% des migrants qui s'y établissent en provenance des autres régions. La région Maritime (28,4%), la région des Plateaux (23,5%) et la région de la Kara (22,2%) comptent à elles seules, près des trois-quarts (74,1%) des départs de migrants.

Concernant les mouvements migratoires effectués entre 2005 et 2010, l'agglomération de Lomé, la région des Plateaux et celle de la Kara présentent un solde migratoire positif alors que celles de la Maritime, de la Centrale et des Savanes ont des soldes négatifs.

Les migrants de retour sont évalués à une population de 290 780 individus. Avec 29,3%, la région Maritime est celle qui enregistre plus de retours de

migrants tandis que la région Centrale se présente comme la région où les retours sont moindres (8,0%).

Les migrants internationaux durée-de-vie représentent 496 394 dont 269 936 hommes et 226 758 de femmes. Même si les migrants d'origine burkinabè s'installent plus dans la région des Savanes, Lomé et sa périphérie constituent la principale destination des migrants internationaux. Près de 83,0% des migrants non africains sont recensés à Lomé et dans ses périphéries.

Pour ce qui est de la migration internationale récente, (entre 2005 et 2010), on a enregistré 152 168 immigrants. Le Ghana, le Bénin, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les principaux pays d'origine de ces derniers. Les principales régions d'accueil de ces derniers sont Lomé, Maritime, Plateaux et les savanes.

La migration internationale de retour concerne davantage, les personnes dont l'âge se situe entre 25 et 44 ans et les personnes âgées de 65 ans ou plus. Le Ghana (40,2%) est la principale origine de ces migrants suivi de la Côte d'Ivoire (19,8%) et du Nigéria (17,8%). La région des Savanes est la destination privilégiée des migrants de retour venus de la Côte d'Ivoire (70%), du Nigéria (49,9%) et du Ghana (27,5%).

# INTRODUCTION

---

Le Togo a réalisé en novembre 2010, son quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) après ceux de 1958-1960, de 1970 et de 1981. Entre les deux derniers recensements, on note un écart de vingt-neuf (29) ans contrairement aux recommandations du Système des nations unies (SNU) qui préconisent la réalisation de cette opération tous les dix ans. Cette rupture avec la norme des recensements n'est pas sans conséquences sur la production statistiques nationales. En effet, les données désagrégées sur la population issues des projections démographiques étant devenues de moins en moins fiables au fil des années, les résultats du RGPH4 permettront l'amélioration de la connaissance des indicateurs de suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et une réorientation des axes stratégiques du Document stratégique de la réduction de la pauvreté (DSRP).

L'analyse des mouvements migratoires répond à l'un des objectifs du RGPH4 qui est de contribuer à apporter une réponse à l'attente des utilisateurs de données statistiques. Cette analyse vise non seulement à valoriser les données du recensement mais également à cerner le phénomène migratoire au Togo dans ses composantes essentielles (migration interne et migration internationale). L'intérêt de ce thème réside dans l'apport des mouvements migratoires à la planification du développement économique et social du pays mais également du développement régional ou local. Cette analyse permet ainsi d'apprécier le niveau d'attraction ou de répulsion des différentes régions économiques du pays selon les opportunités qu'elles peuvent offrir aux populations migrantes.

Du point de vue des politiques sectorielles, les données sur les mouvements migratoires issues du recensement sont utiles pour la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'un certain nombre de politiques sectorielles telles que la politique nationale de population, la stratégie de réduction de la pauvreté, l'aménagement du territoire, etc.

Le présent rapport a pour objectifs (i) de déterminer le volume et les caractéristiques de la population migrante et non migrante au Togo ; (ii) de dresser le tableau des flux migratoires mettant en évidence les principales zones d'attraction ou de répulsion ; (iii) d'établir le bilan migratoire des différentes régions. Il est structuré en quatre (4) chapitres. Le premier chapitre aborde le contexte et les aspects méthodologiques. Le deuxième chapitre traite du bilan migratoire. Le troisième chapitre est consacré à la migration interne. La migration internationale est traitée dans le quatrième chapitre.

# CHAPITRE I :

## CONTEXTE ET ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

---

Le chapitre présente dans une première session les éléments du contexte qui permettent de comprendre le phénomène migratoire au Togo. La deuxième section porte sur les aspects méthodologiques et a pour objectif de définir les principaux concepts et leur mode opératoire, de préciser les axes d'analyses et leur niveau de désagrégation géographique. Une dernière section est consacrée à l'évaluation des données et enfin la méthode d'analyse.

### 1.1 Contexte de la migration au Togo

Le contexte de la migration au Togo est analysé à travers les éléments géographiques, économiques, politiques, démographiques et historiques.

#### 1.1.1 Contexte géographique et administratif

Le Togo est un pays de 56 600 Km<sup>2</sup>, situé sur la côte occidentale de l'Afrique entre le 6° et le 11° de latitude Nord et les 0° et 2° de longitude Est. Il s'étend sur environ 700 km du nord au sud avec une largeur n'excédant pas 150 km. Il est limité par le Burkina Faso au nord, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et l'ouest par la Ghana.

Sur le plan administratif, le Togo est divisé en cinq régions : la région Maritime, la région des Plateaux, la région Centrale, la région de la Kara et la région des Savanes. Lomé, vu son statut de capitale du pays et ses potentialités en infrastructures économiques et administratives, est considéré, avec sa périphérie, comme une région dans le cadre du 4<sup>ème</sup> RGPH. Les régions sont subdivisées en trente-cinq préfectures et une sous-préfecture et Lomé est subdivisé en cinq arrondissements qui forment la commune de Lomé. Les préfectures et la sous-préfecture sont divisées en 391 cantons, eux-mêmes composés de villages, de fermes et de hameaux.

Le pays se caractérise par la grande diversité de son paysage caractérisé par une côte de sable fin bordée de cocotiers dans la région Maritime, des

vallées verdoyantes et de plaines humides dans les régions des Plateaux et Centrale. En plus de ces conditions favorables, ces régions jouissent également d'un climat relativement plus humide qui offre de meilleures conditions aux activités économiques notamment l'agriculture. Les plaines arides et les facteurs pédologiques des régions des Savanes et de la Kara présentent moins d'avantage aux installations humaines. Ces éléments géographiques expliquent les flux migratoires séculaires des régions du nord du Togo vers les régions Centrale et Plateaux tel que montré par les données du troisième recensement de la population et de l'habitat réalisé en 1981. En effet, ces données ont révélé l'existence des pôles d'attraction et de répulsion des migrants internes. Dans ces échanges, la région Centrale apparaissait comme la plus attractive pour les migrants extra-régionaux (migration hors de la région) alors que la région Maritime présentait un indice d'une forte migration inter-régionale (migration à l'intérieur de la région). La région des Savanes était la plus perdante dans tous les mouvements internes de population mais, vue sa position géographique, elle entretenait plus d'échanges avec l'extérieur.

### **1.1.2 Contexte démographique**

Le Togo a connu dans son histoire, quatre opérations de recensement : le premier a eu lieu entre 1958 et 1960 ; le deuxième en 1970 ; le troisième en 1981 et le dernier en 2010. La population totale est passée de 1 430 800 habitants en 1960 à 1 950 600 habitants en 1970 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 3,1% entre les deux périodes. Cette population est passée à 2 719 567 habitants en 1981 puis à 6 191 155 habitants en 2010, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,9% entre 1970 et 1981 et de 2,8% entre 1981 et 2010.

La population Togolaise est constituée en majorité de femmes (51,4%), de 60% de jeunes de moins de 25 ans et de 42% des moins de 15 ans. La population potentiellement active (15-64 ans) représente une proportion de 54,0%. L'une des caractéristiques majeures de cette population est aussi son inégale répartition sur le territoire national : la région Maritime concentre 42,0% de la population totale alors qu'elle occupe 23,2% de la superficie totale du pays. En outre, les taux de croissance démographiques varient

d'une région à l'autre. Il y a des régions à croissance démographique relativement modérée et inférieure au taux annuel moyen national comme celles des Plateaux (2,58%) et de la Kara (2,04%), et des régions à forte croissance démographique, comme la région des Savanes (3,18%) et la région Maritime (3,16%). Cette disparité dans la répartition et la croissance de la population pose des défis en termes d'aménagement du territoire.

La population togolaise est également très mobile. Elle migre en fonction des opportunités économiques, des milieux ruraux vers les villes. Au-delà des migrations internes, on note un mouvement important d'émigration des Togolais vers les pays étrangers.

### **1.1.3 Contexte politique et économique**

Le Togo présente de réels atouts économiques liés à sa situation géographique. Grâce à ses infrastructures portuaires (seul port en eaux profondes du Golfe de Guinée) et routières, le pays constitue une voie de desserte importante pour certains pays de la sous-région ouest-africaine.

Le processus de démocratisation entamé dans le pays depuis les années 1990 a été émaillé de crises sociopolitiques qui ont atteints leur paroxysme en 2005, avec un afflux important de réfugiés politiques vers les pays voisins. Une des conséquences de cette situation a été la suspension entre 1993 et 2008 de l'aide apportée au pays par ses partenaires traditionnels comme l'Union européenne (EU), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM). Pour sortir de l'impasse, le gouvernement togolais a mis en œuvre une série de mesures visant l'amélioration de la gouvernance démocratique, mesures jugées satisfaisantes par la communauté internationale. Après quinze ans de suspension, les bailleurs ont officiellement repris leur coopération en 2008. Ainsi, l'aide publique au développement (APD), tombée à environ 50 millions de dollars par an au milieu de la décennie 90, a atteint près de 400 millions de dollars en 2011<sup>1</sup>.

À la suite de la reprise de la coopération internationale et de l'adoption des documents de stratégies de réduction de la pauvreté à partir de 2008, les indicateurs macroéconomiques de Togo se sont améliorés. Ainsi, la

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Togo, Rapport 2011 sur l'aide publique au développement, 2012

croissance moyenne du PIB du pays qui était de 1% en moyenne entre 1990 et 2005 a atteint 3,9% en 2006. Ce PIB n'a cessé de croître pour atteindre 4,9% en 2011 en 5,4% en 2013 avec des perspectives à la hausse pour les années à venir dans le contexte de la mise en œuvre efficiente de la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017).

L'économie togolaise est tirée par le secteur primaire, notamment agricole qui est la source principale de revenu de plus de 60,0% de la population active. Le secteur primaire représente en moyenne 37,0% de la valeur ajoutée totale, suivi du secteur tertiaire pour 26,0% et du secteur secondaire pour 17,0%. Représentant près de 30,0% de la valeur ajoutée nationale, l'agriculture, qui fait vivre essentiellement les petits producteurs ruraux, est le secteur dont dépend le grand nombre de ménages pour la prise en charge de besoins fondamentaux. Pourtant l'agriculture togolaise est vulnérable aux aléas climatiques, aux désastres naturels et aux prix internationaux. Sa prédominance dans la création de la valeur ajoutée rend vulnérable l'économie togolaise et le revenu de milliers de ménages.

Les perspectives de croissance de l'économie togolaise sont pour le moins optimistes. La stratégie du gouvernement est d'accélérer les investissements et de créer des emplois afin d'atteindre en moyenne 5,9% de croissance économique sur les cinq prochaines années. Cette croissance devrait être tirée par le secteur secondaire, notamment les industries extractives et les Bâtiments et travaux publics (BTP). En outre, la capacité de l'Etat à mobiliser les ressources internes notamment les recettes fiscales est en hausse, avec une pression fiscale qui est passé de 15,0% du PIB en 2008 à 17,0% en 2011 et 19,7% en 2013.

De plus, le Togo, un pays à faibles revenus, est classé parmi les Etats fragiles du fait de la précarité de son développement. Les difficultés économiques couplées aux crises sociopolitiques successives qu'a connues le pays depuis 1990 ont contribué à faire du Togo, un pays essentiellement d'émigration. Ainsi, le Togo enregistre à la fois d'importants mouvements internes de sa population et entretient des échanges de migrants non seulement avec ses voisins, mais également avec les pays de l'occident (Europe, Etats-unis, etc.).

#### **1.1.4 Contexte historique**

La migration au Togo est aussi ancienne que son peuplement. Selon la tradition orale, le peuplement du pays s'est fait par vagues de migrations des peuples venus du nord, de l'est et de l'ouest. Depuis la période coloniale, le Togo enregistre aussi bien des mouvements internes de sa population que d'échange de migrants avec l'étranger. En effet, avant 1960, année des indépendances en Afrique, une proportion significative de Togolais vivait dans les autres pays de l'Afrique occidentale, spécialement au Ghana et au Bénin à cause de meilleures opportunités d'emploi dans ces pays. Au cours de cette période, un sixième des Togolais résidaient au Ghana et servaient de main d'œuvre dans les champs de cacao (Zachariah et al., 1980).

Mais vers la fin des années 1970, et le début des années 1980, le Togo a connu un boom économique grâce à l'augmentation du prix de phosphate sur le marché international. Cette nouvelle donne a créé les conditions de retour des migrants togolais et un flux de migrants des ressortissants des pays voisins notamment du Ghana, du Bénin et du Nigeria avant que la crise des années 1980 assortie du Programme d'ajustement structurel (PAS) ne plonge à nouveau le pays dans une situation de fragilité économique débouchant sur des départs de plusieurs vagues de Togolais vers d'autres pays.

### **1.2 Aspects méthodologiques**

#### **1.2.1 Définition des concepts**

**Migration :** La migration (ou mouvement migratoire) peut être définie comme étant un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence d'un individu d'un certain lieu d'origine ou de départ à un certain lieu de destination (L. Henry, 1981).

Tout déplacement d'un individu d'une région vers une autre ou d'un pays vers le Togo pour un séjour d'au moins six mois ou de moins de six mois avec intention d'y résider pendant au moins six mois est considéré comme une migration. Dans cette analyse, la région constitue le référentiel de mesure de la migration.

**Lieu de résidence :** Le lieu de résidence est la localité d'habitation habituelle (région, préfecture ou canton) d'un individu donné même si ce dernier a l'habitude d'aller vivre périodiquement dans une autre localité. Cette notion qui renferme le concept de résidence prend en compte la durée dans la résidence actuelle ou l'intention de résider dans la résidence actuelle au moins 6 mois.

**Lieu de résidence antérieur :** Le lieu de résidence antérieur est la localité (région, préfecture ou canton) où résidait habituellement un individu donné au moins six mois avant novembre 2010 même si ce dernier a l'habitude d'aller vivre périodiquement dans une autre localité.

**Migration interne :** La région administrative est le référentiel de mesure de la migration interne, le lieu de départ et le lieu de destination étant à l'intérieur du pays pris dans son identité. De ce point, on peut définir indifféremment une migration intra régionale ou interrégionale.

**Migration internationale :** Une migration est dite internationale lorsque le lieu de départ ou le lieu de destination se trouvent l'un à l'intérieur du pays et l'autre à l'extérieur.

**Migration durée-de-vie :** La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que celle de son lieu de naissance.

De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la région (respectivement, la préfecture, commune et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur région (respectivement, la préfecture, commune et pays) de naissance.

**Dernier migrant :** Le dernier migrant est celui dont la résidence au moment du recensement est différente de la résidence antérieure. Dans la littérature, le concept de nouveau migrant est aussi utilisé pour désigner le dernier migrant.

**Migration récente :** La migration récente prend en compte toutes les migrations qui ont eu lieu entre 2005 et 2010. Cette migration concerne tous ceux dont la durée dans la résidence en 2010 est inférieure à 5 ans.

Dans le cadre de l'analyse de la migration internationale récente, on s'assure que le dernier lieu de résidence au cours des cinq dernières années avant le recensement est bien hors du Togo.

**Statut migratoire :** le fait qu'un individu ait changé ou non son lieu de résidence au moins une fois pendant six mois (période de référence), il sera considéré comme migrant ou non migrant.

**Migrant :** Un migrant est une personne qui a transféré son lieu de résidence d'une localité à une autre au moins une fois pendant la période de référence. Comparant la résidence à une date antérieure bien fixée, on appelle migrant tout individu dont les résidences en début et en fin de période sont différentes.

**Non migrant :** c'est une personne qui n'a pas changé de lieu de résidence au cours d'une période de référence

**Migration de retour :** La migration de retour concerne les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence lors du recensement sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure est différent des deux premiers. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout individu recensé en 2010 à son lieu de naissance alors qu'il résidait ailleurs avant 2010.

Dans cette analyse, les Togolais né hors du pays qui ont été recensés ne sont pas considérés comme des migrants de retour mais comme des immigrants.

## **1.2.2 Indicateurs et mode de calcul**

### **a. Indicateurs**

Un certain nombre d'indices est souvent utilisé dans l'analyse de la migration interne pour mieux caractériser les unités d'analyse (régions économiques). Ces indices sont calculés tant pour la migration interne que pour la migration internationale.

La section suivante décrit le mode calcul de ces indices uniquement pour la migration interne durée-de-vie. Le principe étant le même pour la migration récente.

Pour une meilleure compréhension des indices calculés, une certaines formalisations est nécessaire.

- On note  $M(i, i)$ , les individus nés dans la région  $i$  et y résidant en 2010, année du RGPH4.  $M(i, i)$  désigne donc les non-migrants de la région  $i$ .
- Les migrants inter-régionaux sont notés  $M(i, j)$ , désignant ainsi les individus nés dans la région  $i$  et résidant dans la région  $j$  au moment du recensement.
- Les natifs de la région  $i$  quelle que soit leur région de résidence au Togo sont notés :

$$M(i, \cdot) = \sum_{j=1}^{j=6} M(i, j)$$

- les sortants durée-de-vie d'une région  $i$ ,  $M(i, \bar{i})$ , désignent les individus nés dans la région  $j$  et résidant dans n'importe quelle autre région du Togo en 2010
- les entrants durée-de-vie d'une région  $i$ ,  $M(\bar{i}, i)$ , sont des individus résidant dans la région  $i$  en 2010 mais dont le lieu de naissance se situe dans toute autre région du Togo que  $i$ .

b. Mode de calcul

### ***Indice de sortie durée-de-vie ( $IS_{DD}$ )***

L'indice de sortie durée-de-vie de la région  $j$  ou proportion de sortants de  $j$  est :

$$IS_{DD}(j) = \frac{M(j, \bar{j})}{M(j, \cdot)}$$

Le complément à l'unité de l'indice de sortie est l'indice de rétention ou la proportion des non-migrants. L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région.

### ***Indice d'entrée durée-de-vie ( $IE_{DD}$ )***

L'indice d'entrée durée-de-vie dans la région  $j$  est le rapport entre les personnes entrant dans la région  $j$  et la population née au Togo et résidant dans la région  $j$ .

$$IE_{DD}(j) = \frac{M(\bar{j}, j)}{M(., j)}$$

C'est la proportion des natifs des autres régions résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés au Togo. L'indice d'entrée durée-de-vie ne peut pas être comparé à une probabilité, puisque la population entrante n'appartient pas à la population initiale de la zone.

### ***Indice de solde migratoire durée-de-vie ( $ISM_{DD}$ )***

$$ISM_{DD}(j) = \frac{M(\bar{j}, j) - M(j, \bar{j})}{0,5[M(j, .) + M(., j)]}$$

L'indice de solde migratoire durée-de-vie donne le solde migratoire relatif de chaque région par rapport aux autres régions du Togo.

### ***Indice de compensation ( $IC_{DD}$ )***

L'indice de compensation rend compte des échanges de population entre deux régions. Étant donné deux régions  $j$  et  $k$ , l'indice de compensation pour la région  $j$  est :

$$IC_{DD}(j) = \frac{M(j, k) - M(k, j)}{M(j, k) + M(k, j)}$$

### ***Indice d'efficacité de la migration ( $IEM_{DD}$ )***

L'indice d'efficacité qui rend compte des mouvements de population entre une région donnée et les autres régions, indique la part de la migration nette de la zone  $j$  dans la migration totale.

$$IEM_{DD}(j) = \frac{M(\bar{j}, j) - M(j, \bar{j})}{M(\bar{j}, k) + M(j, j)}$$

### **1.2.3 Évaluation de la qualité des données**

L'évaluation de la qualité des données est une étape très importante dans l'analyse d'un phénomène donné. Pour ce qui est de la migration, deux types d'évaluation sont faits dans ce rapport en combinant les données qualitatives et quantitatives.

Le lieu de naissance, le lieu de résidence actuelle, la durée dans la résidence actuelle et le lieu de la résidence antérieure sont les variables qui sont pris en compte dans l'analyse du phénomène migratoire à partir des données du RGPH4. L'idée de poser des questions rétrospectives sur le lieu de naissance et celui de résidence antérieure aux individus lors des recensements est la pratique la plus courante pour saisir le phénomène de migration. Néanmoins, cette technique induit généralement des biais de mémoire surtout lorsque le chef de ménage ou le répondant ne détient pas toutes les informations sur tous les membres du ménage.

Pour bien de cas, les travaux de collecte de données, de vérification et de codification des questionnaires ont révélé que les répondants connaissent les localités de naissance et de résidence antérieure des membres de leur ménage mais ne connaissent pas le canton ou la préfecture à laquelle se rattachent ces localités. La saisie de cette information est rendue encore plus difficile dans le cas des cantons et préfectures nouvellement créés avant le recensement.

Une autre évaluation basée sur les données collectées a permis d'apprécier plus objectivement la qualité des informations recueillies sur le terrain. Elle a porté sur l'analyse des taux de non réponse et sur les fréquences obtenues à partir des variables suivantes : le lieu de naissance, le lieu de la résidence antérieure et la durée dans la résidence actuelle.

Dans l'ensemble, tous les répondants ont pu déclarer leur lieu de naissance (en termes de région) lors de la collecte des données du RGPH4. Toutefois, 91 110 personnes n'ont pas pu déclarer leur durée de résidence dans la localité où ils ont été recensés soit 1,6% de la population résidente (Tableau 1.1). Il en est de même pour 91 110 personnes qui ne connaissent pas leur lieu de résidence antérieur. Ces dernières dont on ne connaît pas avec certitude leur statut migratoire, sont exclues de cette analyse. Leur

exclusion entraînerait un biais qui n'a pas d'influence sur la mesure de la migration car ce biais reste très faible (moins de 2%).

*Tableau 1.1 Statistiques des non réponses sur les variables lieu de naissance, durée dans la résidence actuelle et lieu de résidence antérieure de la population résidente*

<b>Variable</b>	<b>Effectif des non déclarés</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Lieu (région) de résidence en 2010	0	0
Durée dans la résidence actuelle	91 110	1,6
Lieu (région) de résidence antérieur	91 110	1,6

Enfin, les données collectées lors du recensement de 2010 ne comportent pas d'informations pouvant permettre de capter l'émigration. Cet aspect devra être complété par des enquêtes par sondage afin de permettre au Togo de disposer des données fiables et complets sur le phénomène de migration qui bénéficie d'un regain d'intérêt auprès des autorités politiques du pays qui veulent évaluer l'apport des migrants à l'économie nationale.

Sachant que les informations sur l'âge sont souvent entachées d'erreurs à cause de l'attraction des âges ronds, nous avons utilisé dans cette analyse des groupes quinquennaux d'âges tout en étant bien conscient de la perte d'informations précises que cela comporte.

#### **1.2.4 Méthode d'analyse**

L'analyse de la migration porte sur les données du recensement de 2010 à partir de trois variables essentielles à savoir : le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieur et la durée dans la résidence actuelle. Ces trois variables ont permis de mesurer les mouvements migratoires à l'intérieur du pays et également la migration internationale notamment les mouvements des individus d'autres pays vers le Togo. Cette analyse est faite principalement au niveau des différentes régions économiques du pays afin d'observer les variations régionales du phénomène et dégager les caractéristiques des migrants puis leurs activités économiques dans leurs régions d'accueil. La mesure de la migration est faite par la comparaison de la région de naissance à la région de résidence au moment du RGPH4 (migration durée-

de-vie) et la comparaison entre la région de résidence entre 2005 et 2010 et la région de résidence au moment du recensement (migration récente). Bien que l'analyse par préfecture ne perde pas toute sa valeur elle n'est pas abordée dans ce rapport.

En somme, il se dégage de ce chapitre plusieurs éléments de contexte qui expliquent les mouvements de la population togolaise d'une région à une autre et d'un milieu à un autre. Ces éléments qui remontent parfois jusqu'à l'histoire du peuplement, sont d'ordre économique, politique, géographique et démographique. Les principaux concepts utilisés dans ce rapport sont également définis dans ce chapitre. Enfin l'évaluation des données présentées dans ce chapitre révèle qu'elles sont d'assez bonne qualité. En effet, les taux de non réponses des variables de migration sont de 2% quelle que soit la variable considérée.

## CHAPITRE II : BILAN MIGRATOIRE

---

Ce chapitre, qui traite de l'importance relative des migrants et des non migrants au sein de la population totale, porte aussi bien sur la migration durée-de-vie que pour la migration récente. La migration est analysée dans sa globalité c'est à dire l'ensemble de tous les migrants, qui ont changé au moins une fois de lieu de résidence à un moment quelconque de leur vie. Deux points essentiels sont abordés : l'état démographique des migrants et leurs caractéristiques différentielles au moment du recensement. Trois variables fondamentales ont permis de saisir ces informations. Il s'agit de :

- Le lieu de naissance qui permet de saisir la migration durée-de-vie ;
- Le lieu de résidence lors du recensement (en novembre 2010) ;
- Le lieu de résidence antérieure ;
- La durée dans la résidence actuelle qui permet de capter la migration récente (au cours des cinq dernières années).

### 2.1 Statut migratoire de la population résidente

Le statut migratoire de la population résidente en 2010 est appréhendé dans ce rapport à partir de deux types de migration : la migration durée-de-vie et la migration récente. Le tableau 2.1 présente le statut migratoire de la population togolaise en 2010. Ce tableau révèle en effet qu'en 2010, le pays a enregistré des mouvements migratoires internes et internationaux aussi bien pour la migration durée-de-vie que pour la migration récente.

Au nombre de la population résidente, 1 126 217 habitants vivaient hors de leur région de naissance soit un taux de 18,2% dont 17,7% d'hommes et 18,6% de femmes. Contrairement à la migration durée-de-vie, la migration interne récente était moins intense en 2010. En effet, seulement une population 461 037 habitants, soit 7,4%, ont eu à effectuer au moins une migration au cours de cinq années précédant le recensement.

Tableau 2.1: Répartition de la population résidente selon le statut migratoire et le sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Non Migrant durée de vie	2 323 962	77,2	2 396 730	75,3	4 720 692	76,2
Migrant interne durée-de-vie	533 874	17,7	592 343	18,6	1 126 217	18,2
Migrant international durée-de-vie	151 232	5,0	192 994	6,1	344 226	5,6
<b>Total</b>	<b>3 009 069</b>	<b>100,0</b>	<b>3 182 067</b>	<b>100,0</b>	<b>6 191 136</b>	<b>100,0</b>
Non Migrant récent	2 714 157	90,2	2 863 774	90	5 577 930	90,1
Migrant interne récent	219 386	7,3	241 652	7,6	461 037	7,4
Migrant international récent	75 526	2,5	76 642	2,4	152 168	2,5
<b>Total</b>	<b>3 009 069</b>	<b>100,0</b>	<b>3 182 067</b>	<b>100,0</b>	<b>6 191 136</b>	<b>100,0</b>

## 2.2 Migration durée-de-vie

Le tableau 2.2 présente une matrice des mouvements migratoires durée-de-vie qui comporte en plus des effectifs de la population résidente selon la région de résidence et la région de naissance, les principaux indices de mesure de ce type de migration. Sur la diagonale, on retrouve les natifs non migrants constitués des individus nés dans une région qu'ils n'ont jamais quittés depuis leur naissance. De ce tableau, sont dégagés les tableaux 2.3 et 2.4 qui présentent respectivement les proportions des migrants sortants et entrants au niveau des régions du pays.

Tableau 2.2 : Matrice de migration durée-de-vie de la population résidente

Région de naissance	Région de résidence						Sortants	
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Effectifs	%
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif		
Grand Lomé	750 829	73 259	18 977	6 631	9 025	3 950	111 841	<b>7,6</b>
Maritime	275 467	926 842	33 794	4 623	4 146	1 547	319 576	<b>21,7</b>
Plateaux	159 225	34 761	1 139 962	34 431	29 462	6 528	264 407	<b>18,0</b>
Centrale	56 118	8 822	25 924	468 052	22 540	3 348	116 752	<b>7,9</b>
Kara	68 684	19 355	81 408	73 077	665 933	7 573	250 098	<b>17,0</b>
Savanes	23 735	7 288	19 964	4 858	7 697	755 256	63 543	<b>4,3</b>
Étranger	137 765	50 266	52 606	24 403	30 420	48 766	344 226	<b>23,4</b>
Entrée (Effectif)	720 994	193 750	232 673	148 024	103 290	71 712	1 470 443	<b>100,0</b>
Entrants(%)	49,0	13,2	15,8	10,1	7,0	4,9	100,0	
<b>Indice de sortie</b>	<b>13,0</b>	<b>25,6</b>	<b>18,8</b>	<b>20,0</b>	<b>27,3</b>	<b>7,8</b>		
<b>Indice de rétention</b>	<b>87,0</b>	<b>74,4</b>	<b>81,2</b>	<b>80,0</b>	<b>72,7</b>	<b>92,2</b>		
<b>Indice d'entrée</b>	<b>43,7</b>	<b>13,4</b>	<b>13,6</b>	<b>20,9</b>	<b>9,9</b>	<b>2,9</b>		

### 2.2.1 Natifs sortants durée-de-vie

Les échanges migratoires entre les régions sont présentés dans le tableau 2.2. Ces échanges sont appréhendés à partir de la région de naissance et de celle de résidence lors du recensement en 2010. Avec 21,7% de sortants, la région Maritime présente la plus forte proportion des natifs qui quittent cette région vers d'autres. Ce qui fait de cette région, la plus expulsive. Elle est suivie respectivement de la région des Plateaux (18%) et celle de la Kara (17%). La région des Savanes (4,3%), Centrale (7,9%) et le grand Lomé<sup>2</sup>(7,6%) se présentent comme les régions les moins expulsives.

Le tableau 2.3 indique pour sa part que les natifs du grand Lomé migrent préférentiellement vers la région Maritime (65,5%) et celle des Plateaux

<sup>2</sup> Grand Lomé désigne la commune de Lomé et son agglomération c'est-à-dire la commune de Lomé et toute sa périphérie urbaine

(17,0%). Par contre les migrants des autres régions et de l'étranger choisissent Lomé et sa périphérie comme leur principale destination. En effet, Lomé et sa périphérie accueillent 86,2% des natifs de la région Maritime, 60,2% de ceux des Plateaux, 48,1% de ceux de la région Centrale, 37,4% des natifs des Savanes et 40,0% des migrants internationaux. Par contre les natifs de la région de la Kara vont de préférence dans les régions des Plateaux (32,6%), Centrale (29,2%) et Grand Lomé (27,5%). comparées aux régions Centrale et de la Kara, celle des Savanes reçoit plus de migrants internationaux (14,2%).

Ces résultats sont confirmés par les indices de sortie du tableau 2.2. Contrairement à la proportion des natifs sortants, l'indice de sortie exprime la probabilité d'effectuer ou non une migration durée-de-vie. De ce tableau, il ressort que les populations des régions de la Kara et Maritime sont les plus exposés à la migration durée-de-vie. Les indices de sortie de ces régions sont respectivement de 27,3% et de 25,6%. Par contre, les ressortissants du grand Lomé (13,0%) et ceux de la région des savanes (7,8%) sont les moins soumises à la migration durée-de-vie. Ceci est également perceptible à travers les indices de rétention de ces deux régions qui sont les plus élevés.

*Tableau 2.3 : Répartition (%) des natifs sortants durée de vie selon la région*

Région	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Total
Grand Lomé	0,0	65,5	17,0	5,9	8,1	3,5	100,0
Maritime	86,2	0,0	10,6	1,4	1,3	0,5	100,0
Plateaux	60,2	13,1	0,0	13,0	11,1	2,5	100,0
Centrale	48,1	7,6	22,2	0,0	19,3	2,9	100,0
Kara	27,5	7,7	32,6	29,2	0,0	3,0	100,0
Savanes	37,4	11,5	31,4	7,6	12,1	0,0	100,0
Étranger	40,0	14,6	15,3	7,1	8,8	14,2	100,0

### **2.2.2 Natifs entrants durée-de-vie**

A l'analyse du tableau 2.2, on observe que Lomé et sa périphérie reçoivent la majeure partie des migrants durée-de-vie du pays avec 49,0% d'entrants.

Elle est suivie des régions des Plateaux (15,8%) et Maritime (13,2%). La région des Savanes est celle qui attire moins de migrants (4,9%).

Tableau 2.4 : Répartition (%) des entrants durée-de-vie selon la région

Région de Naissance	Région de résidence actuelle					
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Grand Lomé	0,0	37,8	8,2	4,5	8,7	5,5
Maritime	38,2	0,0	14,5	3,1	4,0	2,2
Plateaux	22,1	17,9	0,0	23,3	28,5	9,1
Centrale	7,8	4,6	11,1	0,0	21,8	4,7
Kara	9,5	10,0	35,0	49,4	0,0	10,6
Savanes	3,3	3,8	8,6	3,3	7,5	0,0
Étranger	19,1	25,9	22,6	16,5	29,5	68,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour sa part, le tableau 2.4 indique qu'en 2010, les migrants durée-de-vie résidant à Lomé et sa périphérie proviennent principalement des régions Maritime (38,2%), des Plateaux (22,1%) et de l'étranger (19,1%). Les migrants durée-de-vie de la région Maritime sont venus majoritairement de Lomé (37,8%) de la région des Plateaux (17,9%) et de l'étranger (25,9%). Le constat général est que les migrants internationaux durée-de-vie se retrouvent dans toutes les régions avec une proportion de 68,0% dans la région des Savanes et 29,5% dans celle de la Kara. Une autre observation intéressante est l'importante part que représentent les ressortissants de la région de la Kara dans les autres régions. Ainsi 32,6% des résidents de la région des Plateaux et 29,2% de ceux de la région Centrale seraient originaires de la région de la Kara.

Le tableau 2.2 révèle également que la région du Grand Lomé présente l'indice d'entrée le plus élevé (43,7%) confirmant l'attrait exercé par cette région vers laquelle sont orientés le plus grand nombre de mouvements migratoires interrégionaux. Par contre, cet indice est de 2,9% pour la région des Savanes indiquant ainsi une faible migration vers cette région.

### 2.2.3 Solde migratoire durée-de-vie

Le tableau 2.5 présente les bilans migratoires interrégionaux et permet d'appréhender l'ampleur de la migration durée-de-vie entre les régions. Les résultats du tableau indiquent que la région du Grand Lomé gagne dans tous ses échanges avec les autres régions, alors que la région des Savanes est perdante dans les échanges internes.

*Tableau 2.5. Bilans ou soldes de la migration interrégionale (durée-de-vie) en 2010*

Région de naissance	Région de résidence					
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Grand Lomé	0	-202 208	-140 248	-49 487	-59 659	-19 785
Maritime	202 208	0	-967	-4 199	-15 210	-5 741
Plateaux	140 248	967	0	8 507	-51 945	-13 436
Centrale	49 487	4 199	-8 507	0	-50 537	-1 510
Kara	59 659	15 210	51 945	50 537	0	-124
Savanes	19 785	5 741	13 436	1 510	124	0
<b>Solde migratoire</b>	<b>471 387</b>	<b>-176 091</b>	<b>-84 341</b>	<b>6 868</b>	<b>-177 227</b>	<b>-40 596</b>

En termes de bilan, seuls le Grand Lomé (471 388) et la région Centrale (6 869) ont un excédent migratoire. Les régions Maritime et de la Kara, pour leur part, enregistrent des soldes de (-177 227) et de (-176 091) les plus déficitaires dans les échanges migratoires interrégionaux. La région de la Kara ne gagne que dans ses rapports avec la région des Savanes. Le déficit migratoire observé dans la région de la Kara bénéficie principalement au Grand Lomé (59 659) et aux régions des Plateaux (51 945) et Centrale (50 537) alors que le déficit enregistré dans la région Maritime ne profite essentiellement qu'au Grand Lomé. Il faut par ailleurs noter que, l'écart le plus important entre régions est noté entre la région Maritime et le Grand Lomé : les échanges de migrants entre ces deux zones sont plus intenses et le déficit est de 202 208 migrants en faveur du Grand Lomé.

## 2.3 Migration récente

Comme indiqué plus haut (tableau 2.1), la migration interne récente est moins intense que celle durée-de-vie. Seulement 7,4% de la population (461 037) a eu à effectuer au moins une migration entre 2005 et 2010. Les résultats du tableau 2.6 indiquent que 24,8% des migrants récents recensés en 2010 viennent de l'étranger, 21,4% de la région du Grand Lomé, 17,0% des Plateaux, 14,1% de la région Maritime, 10,5% de la région de la Kara, 7,9% de la région Centrale et seulement 4,4% des Savanes. Par ailleurs, avec une proportion de 35,0% d'entrées, Lomé reste la principale destination des migrants récents suivi de la région Maritime (22,4%) et celle des Plateaux (15,5%).

Tableau 2.6 : Matrice de migration récente de la population résidente

Région de Résidence antérieure	Région de résidence						Sortant	
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Effectif	%
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	%
Grand Lomé	0	86 626	22 652	6 633	10 333	4 745	130 988	<b>21,4</b>
Maritime	67 213	0	13 307	2 268	2 624	918	86 330	<b>14,1</b>
Plateaux	49 901	15 763	0	15 013	17 523	6 013	104 213	<b>17,0</b>
Centrale	18 344	2 956	10 854	0	14 483	1 844	48 481	<b>7,9</b>
Kara	18 667	4 723	18 334	19 035	0	3 572	64 331	<b>10,5</b>
Savanes	8 154	2 996	8 546	2 533	4 464	0	26 694	<b>4,4</b>
Étranger	52 309	24 384	21 111	10 542	14 790	29 031	152 168	<b>24,8</b>
<b>Entrants</b>	<b>214 588</b>	<b>137 449</b>	<b>94 804</b>	<b>56 025</b>	<b>64 216</b>	<b>46 123</b>	<b>613 205</b>	<b>100,0</b>
%	35,0	22,4	15,5	9,1	10,5	7,5	100,0	
<b>Indice d'entrée</b>	<b>32,2</b>	<b>60,9</b>	<b>37,3</b>	<b>46,7</b>	<b>48,4</b>	<b>43,7</b>		
<b>Indice de sortie</b>	<b>22,5</b>	<b>49,4</b>	<b>39,6</b>	<b>43,2</b>	<b>48,5</b>	<b>31,0</b>		

### 2.3.1 Sortants migration récente

L'analyse de la migration récente à travers le tableau 2.7 indique qu'au cours des cinq dernières années ayant précédé le recensement, des mouvements interrégionaux ont été enregistrés. Dans la majorité des cas, le grand Lomé a été la région de prédilection des natifs sortants de leur région

respective. En effet, 77,9% des natifs sortants de la région Maritime se dirigent vers le Grand Lomé de même que 47,9% de ceux de la région des Plateaux, 37,8% de la région Centrale, 29,0% de la Kara et 30,5% des natifs sortants de la région des Savanes. Par contre, les natifs du Grand Lomé ont migré beaucoup plus vers la région Maritime à 66,1% et vers la région des plateaux à 17,3%. Au cours de la même période, 34,4% les migrants sortant d'autres pays se sont installés dans le Grand Lomé, 19,1% dans la région des Savanes et 16,0% dans la région Maritime.

D'autre part, il ressort du tableau 2.6 que pour la migration récente, la région Maritime présente le grand indice de sortie (49,4%) suivie de la région de la Kara (48,5%) et de la région Centrale (43,2%).

Il se dégage également de ces résultats que la majorité des migrations récentes se sont déroulées entre les régions voisines. En effet, les principaux échanges ont eu lieu entre le Grand Lomé et la région Maritime, entre la région des Plateaux et celle de la Centrale et entre la région Centrale et celle de Kara.

*Tableau 2.7 : Répartition (%) des sortants selon la région*

Région de résidence antérieure	Région de résidence actuelle						Total
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Grand Lomé	0,0	66,1	17,3	5,1	7,9	3,6	100,0
Maritime	77,9	0,0	15,4	2,6	3,0	1,1	100,0
Plateaux	47,9	15,1	0,0	14,4	16,8	5,8	100,0
Centrale	37,8	6,1	22,4	0,0	29,9	3,8	100,0
Kara	29,0	7,3	28,5	29,6	0,0	5,6	100,0
Savanes	30,5	11,2	32,0	9,5	16,7	0,0	100,0
Étranger	34,4	16,0	13,9	6,9	9,7	19,1	100,0

### 2.3.2 Entrants migration récente

Le tableau 2.8 présente la répartition des entrants, population recensée dans une région en 2010 alors qu'elle n'y résidait pas entre 2005 et 2010. Les entrants dans l'agglomération Lomé sont constitués essentiellement des migrants de la région Maritime, des plateaux et des étrangers qui représentent 31,3%, 23,3% et 24,4%. Dans la région Maritime, les entrants

venus du grand Lomé représentent plus de trois sur cinq (60,3%) de tous les migrants de cette région. Dans le même sens, 62,9% des migrants la région des savanes sont venus de l'étranger. Pour les autres régions, il se dégage que la région de la Kara a reçu 27,3% des migrants de la région des Plateaux et 22,6% de ceux de la région Centrale. La région Centrale pour sa part, a accueilli 34,0% des migrants des Plateaux et 26,8% de ceux de la région de la Kara.

Au niveau du tableau 2.6, l'indice d'entrée indique que la région Martine est celle qui a enregistré plus d'entrée de migrants avec un indice de 60,9% suivis de la région de la Kara dont l'indice est de 48,4%.

*Tableau 2.8 : Répartition (%) des entrants selon la région*

Région de résidence antérieure	Région de résidence					
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Grand Lomé	0,0	63,0	23,9	11,8	16,1	10,3
Maritime	31,3	0,0	14,0	4,0	4,1	2,0
Plateaux	23,3	11,5	0,0	26,8	27,3	13,0
Centrale	8,5	2,2	11,4	0,0	22,6	4,0
Kara	8,7	3,4	19,3	34,0	0,0	7,7
Savanes	3,8	2,2	9,0	4,5	7,0	0,0
Étranger	24,4	17,7	22,3	18,8	23,0	62,9
Entrants	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### 2.3.3 Solde migratoire récente

Les soldes migratoires de la migration récente sont présentés dans le tableau 2.9. Il ressort dudit tableau que la région du Grand Lomé, la région des Plateaux et celle de la Kara ont enregistré plus d'entrants que de sortants. Par contre, avec des soldes migratoires négatifs, les régions Maritime, Centrale et des Savanes ont été affectées par plus de départs que d'entrées. A partir de ces résultats, on peut classer les régions en deux catégories par rapport aux échanges de populations effectuées entre elles au cours des cinq dernières années ayant précédé le recensement général de la population et de l'habitat. Il s'agit des régions d'immigration (Grand Lomé, Plateaux et Kara) et celles d'émigration (Maritime, Centrale et Savanes).

Tableau 2.9 : Répartition des entrants et sortants selon la région

Région de résidence antérieure	Région de résidence					
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Grand Lomé	0	19 413	-27 249	-11 712	-8 334	-3 410
Maritime	-19 413	0	-2 455	-688	-2 099	-2 078
Plateaux	27 249	2 455	0	4 160	-811	-2 533
Centrale	11 712	688	-4 160	0	-4 553	-689
Kara	8 334	2 099	811	4 553	0	-893
Savanes	3 410	2 078	2 533	689	893	0
<b>Solde migratoire</b>	<b>31 292</b>	<b>26 733</b>	<b>-30 520</b>	<b>-2 998</b>	<b>-14 904</b>	<b>-9 603</b>

Somme toute, cette analyse a permis de mesurer les migrations interrégionales et rend compte que les mouvements de la population ont un lien avec la durée d'exposition au phénomène de migration. En effet, certaines régions notamment Plateaux, Centrale, et Kara ont des soldes migratoires positifs ou négatifs selon le type de migration. Les résultats révèlent qu'en 2010 le Togo a enregistré 26,5 % de migrants internes dont 25,5% d'hommes et 27,5% de femmes et 5,6% migrants internationaux. Mais entre 2005 et 2010, seulement 12,7% de la population a migré d'une région à une autre et 2,5% de celle-ci est venu d'un autre pays.

L'analyse des mouvements internes, indique que la région de la Kara enregistre 85,5% de départs de ses natifs vers les régions des Plateaux, Centrale et grand Lomé faisant ainsi de cette région la plus expulsive suivi de la région maritime. Par contre, Lomé et sa périphérie restent la principale destination des migrants en provenance des autres régions.

Cette analyse permet de dégager deux groupes de régions : les régions d'immigration (Lomé et la région Centrale) qui ont des soldes migratoires durée-de-vie positifs et les régions d'émigration qui ont un solde migratoire négatif. Il s'agit des régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes.

Mais pour les mouvements migratoires récents, le Grand Lomé, les régions des Plateaux et de la Kara présentent un solde migratoire positif alors que celles de la Maritime, de la Centrale et des Savanes ont des soldes négatifs.

## CHAPITRE III : MIGRATIONS INTERNES

La migration interne concerne les mobilités à l'intérieur d'un pays. Elle implique souvent une frange importante de la population et est à l'origine de création de richesse non négligeable. D'où l'intérêt de son analyse pour aider à la prise de décisions politiques justes pour le bien-être collectif. L'objet de ce chapitre est l'analyse de la migration interne selon les différents types de migration et suivant les caractéristiques sociodémographiques des migrants. Un intérêt particulier est accordé aux zones de départ et d'accueil des migrants.

### 3.1 Volume de migration interne

#### 3.1.1 Volume de migrants internes durée-de-vie

Les résultats du Tableau 3.1 révèlent que l'effectif de la population ayant changé de résidence par rapport à leur région de naissance atteint 1 126 217 individus. Cet effectif représente près de 18,0% de la population en 2010.

*Tableau 3. 1 : Répartition de la population migrante interne durée-de-vie suivant et le sexe*

Type de migrant	Masculin		Féminin		Ensemble des deux sexes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Migrant durée-de-vie	533 874	17,7	592 343	18,6	1 126 217	18,2
Migrant récent	219 386	7,3	241 652	7,6	461 037	7,4
Migrant de retour	145 615	4,8	145 165	4,6	290 780	4,7
Population totale	3 009 069	48,6	3 182 067	51,4	6 191 136	100,0

La migration récente concerne près de 7,4% de la population totale en 2010. Ceci signifie qu'environ 461 037 individus ont changé de résidence au cours des cinq années qui ont précédé le recensement général de la population et de l'habitat de 2010. Les migrants internes de retour sont évalués à 290 780 individus, soit 4,7% de la population en 2010.

## 3.2. Migration interne durée-de-vie

### 3.2.1 Structure par âge et sexe des migrants internes durée-de-vie

La structure par âge et par sexe de la population migrante montre que cette population est très jeune avec 19,8% des migrants ayant moins de 15 ans et de 45,9% ayant un âge compris entre 15 et 34 ans. La jeunesse de la population migrante est observée tant chez les hommes que chez les femmes. Les migrants âgés de moins de 15 ans représentent 19,4% et 20,1% respectivement chez les migrants de sexe masculin et ceux de sexe féminin tandis que la proportion de migrants âgés de 15 à 34 ans est de 44,2% chez les hommes et de 47,4% chez les femmes.

Tableau 3. 2 : Répartition des migrants internes durée-de-vie par sexe selon le groupe d'âges

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble des deux sexes		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0 - 14 ans	103 525	19,4	119 350	20,1	222 875	19,8	87
15 -24 ans	113 944	21,3	139 811	23,6	253 755	22,5	81
25 - 34 ans	122 452	22,9	140 841	23,8	263 294	23,4	87
35 - 44 ans	91 421	17,1	89 407	15,1	180 828	16,1	102
45 - 54 ans	57 616	10,8	52 820	8,9	110 436	9,8	109
55 - 64 ans	26 549	5,0	25 244	4,3	51 793	4,6	105
65 ans ou +	17 118	3,2	23 631	4,0	40 749	3,6	72
ND	1 248	0,2	1 239	0,2	2 487	0,2	101
Total	533 874	100,0	592 343	100,0	1 126 217	100,0	90

Les résultats du Tableau 3.2 révèlent que la population migrante est composée majoritairement de femmes. En effet, les femmes représentent plus de la moitié (52,6%) des migrants internes durée-de-vie en 2010. Le rapport de masculinité s'établit à 100 femmes pour 90 hommes dans la population migrante totale. La prépondérance des femmes dans la population migrante est de mise dans les groupes d'âges inférieurs à 35 ans et supérieurs à 65 ans. Aux âges compris entre 35–64 ans, le rapport de masculinité est en faveur des hommes.

### 3.2.2 Origine et destination des migrants internes durée-de-vie

#### ✓ *Origine des migrants internes durée-de-vie*

Les principales zones de départ des migrants durée-de-vie sont la région Maritime (28,4%), la région des Plateaux (23,5%) et la région de la Kara (22,2%). Ces trois régions comptent à elles seules, près de trois-quarts (74,1%) des départs de migrants (Tableau 3.3). La région Maritime qui enregistre 319 576 départs, est connue pour être une grande zone d'émigration au Togo (Le Bris, 1976; Ekouévi, 1986) à cause de la rareté des terres due à l'exploitation de phosphates qui a expropriée de nombreux paysans et à une pression démographique très forte découlant d'un niveau de fécondité élevé caractéristique du sud-est du Togo (Vignikin K., 1998).

Les régions des Plateaux et de la Kara comptent respectivement 264 407 et 250 098 départs. La région des Savanes (5,6%) et le Grand Lomé (9,9%) constituent des zones qui enregistrent moins de départ de migrants.

#### ✓ *Destination des migrants internes durée-de-vie*

Le Grand Lomé est la principale région d'accueil des migrants durée-de-vie, avec 51,8% des migrants qui s'y établissent. La région des Plateaux, celle de la Maritime et la région Centrale constituent les zones d'accueil de second rang avec respectivement, 16,0%, 12,7% et 11,0% des migrants. Très peu de migrants durée-de-vie choisissent les régions de la Kara (6,5%) et des Savanes (2,0%).

*Tableau 3. 3 : Répartition des migrants durée-de-vie selon leur destination*

Région de naissance	Entrant		Sortant		Solde migratoire
	Effectif	%	Effectif	%	
Grand Lomé	583 229	51,8	111 841	9,9	471 388
Maritime	143 485	12,7	319 576	28,4	-176 091
Plateaux	180 067	16,0	264 407	23,5	-84 340
Centrale	123 620	11,0	116 752	10,4	6 868
Kara	72 870	6,5	250 098	22,2	-177 228
Savanes	22 946	2,0	63 543	5,6	-40 597
Total	1 126 217	100,0	1 126 217	100,0	0

Le Grand Lomé enregistre 583 229 arrivées de migrants durée-de-vie venant d'autres régions du pays. Comparativement aux arrivées, les sortants du Grand Lomé ne sont que de 111 841, représentant 10,3%. Le Grand Lomé enregistre donc un solde migratoire de 471 388, témoignant ainsi de la forte attractivité de Lomé, capitale du pays.

La région des Plateaux est la deuxième destination des migrants durée-de-vie, avec 180 067 arrivées de migrants, soit 16,0%. Cette région, la plus grande du Togo en superficie, est réputée pour l'étendue et la fertilité de ses terres cultivables qui attirent depuis de nombreuses décennies, les paysans d'autres régions du Togo. On note que la majorité des migrants qui choisissent cette région pour destination, s'installe justement en milieu rural. L'activité économique dans la région des plateaux est basée sur la production agricole artisanale n'exigeant aucune qualification particulière. Ceci explique l'implantation de migrants venus d'autres régions, surtout du Nord (région de la Kara, Savanes, etc.) dans les fermes agricoles de cette région. La région des Plateaux enregistre néanmoins un solde migratoire négatif de -84 340.

Au vu des soldes migratoires, les régions Maritime et Kara sont les plus affectés par le phénomène migratoire, avec respectivement un solde migratoire de -176 091 et -177 228.

### **3.3 Migration interne récente**

#### **3.3.1 Structure par âge et sexe des migrants récents**

Par rapport aux cinq années qui ont précédées le RGPH4, la population ayant changé de région de résidence présente une structure par âge et par sexe identique à celle qu'on observe au niveau des migrants durée-de-vie. La population migrante récente est jeune : environ 82,4% à moins de 35 ans dont de 33,2% de migrants ayant moins de 15 ans et 49,2% de 15-34 ans. La structure présentée dans le Tableau 3.4 montre également qu'au fur et à mesure que l'âge avance, la migration récente se réduit : moins de 4,0% des migrants récents ont plus de 55 ans.

Par rapport au sexe, la population migrante est composée à 52,4% de femmes. Le rapport de masculinité au sein de cette population est de 100

femmes pour 91 hommes. Cette prépondérance des femmes dans la population migrante est observée dans tous les groupes d'âges à l'exception de la tranche d'âges des 35-54 ans. A l'instar de ce qui est observé dans la migration durée-de-vie, la prédominance des femmes est très marquée chez les individus âgés de 65 ans ou plus et le rapport de masculinité pour cette tranche d'âges est de 100 femmes pour seulement 40 hommes. Dans les groupes d'âges de 35-44 ans et 45-54 ans, le rapport de masculinité est respectivement de 100 femmes pour 122 hommes et de 100 femmes pour 128 hommes.

Tableau 3. 4 : Répartition des migrants internes récents par sexe selon le groupe d'âges

Groupe d'âge (an)	Masculin		Féminin		Total		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0 - 14	70 308	32,0	82 710	34,2	153 018	33,2	85
15 -24	59 233	27,0	71 759	29,7	130 992	28,4	83
25 - 34	47 787	21,8	48 062	19,9	95 849	20,8	99
35 - 44	24 286	11,1	19 947	8,3	44 232	9,6	122
45 - 54	11 204	5,1	8 781	3,6	19 985	4,3	128
55 - 64	4 001	1,8	4 577	1,9	8 578	1,9	87
65 ou +	2 098	1,0	5 308	2,2	7 406	1,6	40
ND	469	0,2	508	0,2	977	0,2	92
Total	219 386	100,0	241 652	100,0	461 037	100,0	91

### 3.3.2 Origine et destination des migrants récents

#### ✓ *Origine des migrants internes récents*

Les résultats contenus dans le Tableau 3.5 montrent que le Grand Lomé et les régions Maritime, Plateaux et Kara constituent les principales zones de départ des migrants récents, avec respectivement 28,4%, 18,7%, 22,6% et 14,0% des sortants. La région des Savanes enregistrent moins de départ de migrants avec seulement 5,8% des sortants.

Tableau 3. 5 : Répartition des migrants récents selon leur origine

Région de résidence en 2010	Entrant		Sortant		Solde migratoire
	Effectif	%	Effectif	%	
Grand Lomé	162 279	35,2	130 988	28,4	31 291
Maritime	113 065	24,5	86 330	18,7	26 735
Plateaux	73 693	16,0	104 213	22,6	-30 520
Centrale	45 483	9,9	48 481	10,5	-2 998
Kara	49 426	10,7	64 331	14,0	-14 905
Savanes	17 091	3,7	26 694	5,8	-9 603
Total	461 037	100,0	461 037	100,0	0

### *Destination des migrants internes récents*

Au cours des cinq années qui ont précédé le RGPH4, le Grand Lomé est la seule zone qui enregistre un solde migratoire positif. Ceci traduit le fait qu'elle est la zone d'attraction favorite des migrants. Le Grand Lomé enregistre 162 279 entrants contre 130 988 sortants, soit un solde migratoire de 31 291.

La région Maritime et la région des Plateaux accueillent respectivement 113 062 et 73 693 entrants et constituent les zones d'accueil de second rang. Mais à la différence de la région Maritime, celle des Plateaux enregistre plus de sortants (140 213) que d'entrants et constitue ainsi, la première zone de départ des cinq dernières années.

## **3.4 Migration interne de retour**

### **3.4.1 Structure par âge et par sexe des migrants de retour**

La structure par âge des migrants de retour révèle que les jeunes détiennent une grande part dans la population des migrants de retour. En effet, 55,3% des migrants de retour ont moins de 35 ans : dont 15,3% de moins de 15 ans et 40,0% de 15-34 ans.

Tableau 3. 6 : Structure par âge et par sexe des migrants internes de retour

Groupe d'âge (an)	Masculin		Féminin		Total		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0 - 14	22 224	15,3	22 285	15,4	44 508	15,3	100
15 - 24	24 034	16,5	28 534	19,7	52 569	18,1	84
25 - 34	30 987	21,3	32 592	22,5	63 579	21,9	95
35 - 44	26 094	17,9	23 178	16,0	49 272	16,9	113
45 - 54	18 666	12,8	16 106	11,1	34 772	12,0	116
55 - 64	11 143	7,7	9 895	6,8	21 038	7,2	113
65 ou +	12 202	8,4	12 251	8,4	24 453	8,4	100
ND	265	0,2	323	0,2	588	0,2	82
Ensemble	145 615	100,0	145 165	100,0	290 780	100,0	100

Par rapport au sexe, la structure révèle plutôt une parité presque parfaite entre les individus de sexe masculin et ceux de sexe féminin : le rapport de masculinité est de 100 en moyenne mais globalement, les hommes sont majoritaires au sein des groupes d'âges. La prédominance des femmes n'est observée que dans les tranches de 15-24 ans et 25-34 ans où le rapport de masculinité s'établit respectivement à 100 femmes pour 84 hommes et à 100 femmes pour 95 hommes.

### 3.4.2 Origine et destination des migrants de retour

L'origine des migrants internes de retour est la région de résidence au cours des cinq années qui ont précédé le RGPH 4 tandis que la destination désigne la région de retour (c'est-à-dire la région de naissance) des migrants. Globalement, les migrants de retour proviennent principalement du Grand Lomé (26,0%) et de l'étranger (34,8%). Environ 13,0% des migrants de retour viennent de la région des Plateaux.

L'analyse par région montre qu'un migrant originaire de la région Maritime sur deux (50,1%) s'établit dans le Grand Lomé avant de retourner chez lui, tandis que 34,0% transite par l'étranger. Pour les migrants de retour originaire des Plateaux, 37,1% migrent vers le Grand Lomé et 25,0% vers l'Étranger. La majorité des migrants de retour dans la région Centrale vont

à l'étranger (36,5%). Pour les migrants de retour dans cette région, le Grand Lomé n'est pas la zone de migration privilégiée : en dehors de ceux qui s'établissent à l'étranger avant leur retour, 18,0% des migrants de retour choisissent la région des Plateaux ; 17,0%, la région de la Kara et seulement 15,2%, le Grand Lomé.

Les migrants de retour dans la région de la Kara proviennent de la région des Plateaux (30,0%) ; de l'étranger (25,5%) ; de la région Centrale (17,1%) et 15,9% du Grand Lomé. Les migrants de retour dans la région des Savanes migrent essentiellement à l'étranger avant leur retour. La région des Plateaux est la deuxième région d'accueil des migrants de retour dans les Savanes, avec 12,6% des migrants.

*Tableau 3. 7 : Répartition des migrants de retour par sexe selon la région de départ*

région de départ	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Étranger	ND
Grand Lomé		27,4	13,9	5,1	5,8	2,6	24,3	21,0
Maritime	50,1		7,9	0,8	1,1	0,5	33,7	6,0
Plateaux	37,1	9,5		7,2	9,6	2,1	25,0	9,5
Centrale	15,2	3,3	17,7		17,0	2,4	36,5	7,9
Kara	15,9	3,7	29,8	17,1		3,7	25,5	4,4
Savanes	7,4	1,5	12,6	1,8	4,3		67,7	4,6
Total	26,0	6,4	12,7	5,4	4,7	1,7	34,8	8,3

Les zones de retour sont constituées des régions Maritime (29,3%), Kara (17,8%), Plateaux (16,7%), des Savanes (14,8%) le Grand Lomé (13,5%). La région Centrale constitue la région où les migrants reviennent le moins (8,0%).

Tableau 3. 8 : Répartition des migrants de retour par sexe selon la région d'arrivée

Région de naissance	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Grand Lomé	19 233	13,2	19 927	13,7	39 160	13,5
Maritime	40 703	28,0	44 467	30,6	85 170	29,3
Plateaux	24 301	16,7	24 190	16,7	48 491	16,7
Centrale	11 113	7,6	12 267	8,5	23 379	8,0
Kara	23 552	16,2	28 086	19,3	51 638	17,8
Savanes	26 713	18,3	16 230	11,2	42 942	14,8
Ensemble	145 615	100,0	145 165	100,0	290 780	100,0

### 3.5 Caractéristique différentielle des migrants internes et des non migrants

Cette partie porte sur les caractéristiques socio-économiques des migrants et des non migrants. Il sera fait une analyse descriptive des différences de comportement entre migrants et non migrants selon l'état matrimonial, le niveau d'instruction et l'activité économique.

#### 3.5.1 Niveau d'instruction des migrants internes et des non migrants

L'analyse du niveau d'instruction des migrants internes concerne les résidents de 3 ans ou plus. Les résultats (tableau 3.9) montrent que, quel que soit le type de migration considérée, le niveau d'instruction des migrants est plus élevé que celui des non migrants. La proportion des non migrants n'ayant jamais fréquenté est de 31,4% contre 20,9% chez les migrants durée-de-vie. La même tendance est notée pour la migration récente où les non migrants sans aucun niveau d'instruction est de 31,0% contre 16,8% chez les migrants récents.

On observe également que pour le niveau primaire, la proportion des non migrants est plus élevée que celle des migrants et ce, quel que soit le type de migration analysée. La tendance s'inverse à partir du secondaire I où la proportion d'individus ayant un niveau d'instruction équivalent au secondaire I ou plus est plus élevée chez les migrants que chez les non migrants : au secondaire I, la proportion de migrants durée-de-vie ayant ce

niveau est de 24,3% contre 16,2% pour les non migrants ; au secondaire II également, la proportion des individus ayant ce niveau est de 12,2% chez les migrants durée-de-vie contre seulement 5,5% chez les non migrants ; la proportion de migrants ayant le niveau supérieur est de 7,0% contre 1,5% chez les non migrants durée-de-vie .

*Tableau 3. 9 : Répartition des migrants internes et des non migrants suivant le niveau d'instruction*

Niveau d'instruction	Migrant		Non Migrant	
	Durée-de-vie	Récent	Durée-de-vie	Récent
Jamais fréquenté	20,9	16,8	31,4	31,0
Primaire	33,7	39,4	43,0	40,5
Secondaire I	24,3	23,5	16,2	17,3
Secondaire II	12,2	11,4	5,5	6,5
Supérieur	7,0	7,1	1,5	2,4
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1
Non déclaré	1,9	1,6	2,2	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

### **3.5.2 État matrimonial des migrants interne et des non migrants**

Considérant la migration durée-de-vie, on note que parmi la population non migrante, la proportion des célibataires est de 39,8% contre 34,0% chez les migrants (tableau 3.10). La proportion des mariés monogames est plus forte que chez les migrants (42,4%) que chez les non migrants (32,0%) alors que la proportion des mariés polygames est plus importante chez les non migrants (14,3%) que chez les migrants (10,4%).

Du point de vue de la migration récente, les mariés polygames sont plus réticents à la migration que les mariés monogames ou les célibataires. En effet, la proportion des célibataires pour cette catégorie est plus élevée chez les migrants (47,5%) que chez les non migrants (36,4%) et la proportion des mariés monogames est de 34,5% chez les migrants contre 35,2% chez les non migrants. Par ailleurs, la proportion des mariés polygames qui est de 14,3% chez les non migrants, n'est que de 6,9% chez les migrants.

Tableau 3. 10 : Répartition des migrants internes et des non migrants suivant l'état matrimonial

État matrimonial	Migrant interne		Non migrant interne	
	Durée-de-vie	Récent	Durée-de-vie	Récent
Jamais marié (e)	34,0	47,5	39,8	36,4
Marié monogame	42,4	34,5	32,0	35,2
Marié polygame	10,4	6,9	14,3	14,3
Veuf/(ve)	3,9	2,4	5,2	5,2
Divorcé/Séparé (e)	2,4	2,3	2,3	2,3
Union libre	4,3	3,7	2,8	3,1
ND	2,7	2,7	3,6	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

On observe également une plus grande propension à la migration chez les individus vivant en union libre : la proportion des migrants vivant en union libre est de l'ordre de 3,7% alors que chez les non migrants cette proportion est de l'ordre de 3,1%.

### 3.5.3 Statut d'activité des migrants internes et des non migrants

Par rapport au statut d'activité, on n'observe pas de différence majeure entre migrants et non migrants. La majorité des migrants sont des actifs occupés. Les chômeurs représentent près de 8,0% des actifs tandis que les étudiant/élève et autres inactifs comptent pour près du quart des migrants.

Tableau 3. 11 : Répartition des migrants internes et des non migrants suivant le statut d'activité

Statut d'activité	Migrant interne		Non migrant interne	
	Durée-de-vie	Récent	Durée-de-vie	Récent
Occupé	68,0	62,5	65,9	67,2
Chômeur	7,7	9,0	7,9	7,6
Étudiant/Élève	13,0	19,4	17,0	15,0
Autre inactif	10,7	9,0	8,9	9,7
ND	0,5	0,0	0,2	0,4

Total	100,0	100,0	100,0	100,0
-------	-------	-------	-------	-------

Ce chapitre nous révèle qu'en 2010, 1 126 217 individus ont été dénombrés comme étant migrants internes durée-de-vie, soit 18,2% de la population totale du pays. La population migrante durée-de-vie est jeune et majoritairement constituée d'individus de sexe féminin (52,6%). Les régions Maritime (28,4%), des Plateaux (23,5%) et de la Kara (22,2%) comptent à elles seules, près des trois-quarts (74,1%) des départs de migrants. Le Grand Lomé est, pour sa part, la principale région d'accueil des migrants durée-de-vie, avec 51,8% des migrants qui s'y établissent.

Les individus qui ont changé de résidence durant les cinq années qui ont précédé le RGPH4, sont évalué 461 037, soit 7,4% de la population de 2010. Tout comme pour la migration durée-de-vie, la structure par âge et sexe de la population migrante récente présente une population jeune et majoritairement constitués de femmes. Le Grand Lomé et la région des Plateaux ont enregistré respectivement 28,4% et 22,6% de sortants, loin devant la région Maritime (18,7%) et celle de la Kara (14,0%). Les zones d'accueil sont constituées du Grand Lomé (35,2%) et des régions Maritime (24,5%) et des Plateaux (16,0%).

Le nombre de migrants de retour est évalué à 290 780 individus constitués paritairement d'hommes et de femmes. Globalement, les migrants proviennent du Grand Lomé (26,0%) et de l'étranger (34,8%) mais cette tendance cache les spécificités régionales : alors que 50,1% des retours dans la région Maritime proviennent de Lomé, 67,7% des retours de la région des Savanes proviennent de l'étranger. La région Maritime est celle qui enregistre plus de retours (29,3%) tandis que la région centrale se présente comme la région où les retours sont moindres (8,0%).

## CHAPITRE IV :

### MIGRATIONS INTERNATIONALES

---

Les migrations internationales concernent les déplacements de populations entre le Togo et le reste du monde. L'objectif de ce chapitre est de mesurer l'ampleur de la migration internationale au Togo. Cette analyse est d'une grande importance pour les décideurs, les ONG, les institutions internationales, des investisseurs, etc. dans un contexte où l'évaluation de l'apport des migrants à l'économie des pays d'émigration est d'une grande actualité.

Les informations sur les régions d'accueil, les caractéristiques des migrants internationaux, les pays de provenance, etc. sont autant d'indicateurs qui peuvent guider dans les prises de décision. Cette analyse porte essentiellement sur la migration durée-de-vie, la migration récente et la migration de retour. Par ailleurs, les données issues du recensement ne permettent que de cerner les émigrations. Les données nécessaires à l'analyse de l'émigration internationale n'ayant pas été collectées au cours du RGPH4, cet aspect ne sera pas abordé dans ce chapitre.

#### **4.1 Volume de la migration internationale**

Cette section aborde le volume des migrants internationaux au Togo et analyse leur répartition spatiale. Cette analyse est faite selon la région et le sexe. Il s'agit ainsi de voir si le phénomène de la migration est uniformément réparti suivant les régions du Togo d'une part et le sexe d'autre part.

Au total, 496 394 migrants internationaux ont été recensés en 2010 dont 269 936 femmes et 226 758 hommes. Il ressort du tableau 4.1 que dans l'ensemble, Le Grand Lomé (34,4%) et la région des Savanes (19,1%) sont les régions qui accueillent le plus de migrants internationaux. Ces deux régions accueillent à elles seules plus de la moitié des migrants internationaux. Cette situation pourrait s'expliquer, pour le Grand Lomé,

par son statut de capitale du pays et, de loin, le principal centre d'affaires du pays avec la présence d'un grand port, d'une zone franche, etc. Pour la région des Savanes, les immigrants seraient en réalité des migrants de retour. En effet, la position de la région qui partage ses frontières avec le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso a favorisé antérieurement, le départ des natifs de cette région vers ces pays limitrophes, à la recherche d'un mieux-être.

Tableau 4.1: Répartition des immigrants suivant la région et le sexe

Région	Migrant international					
	Masculin		Féminin		Ensemble des deux sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Grand Lomé	92 360	35,1	97 713	33,7	190 074	34,4
Maritime	31 821	15,2	42 830	16,9	74 650	16,0
Plateaux	33 489	13,8	40 229	14,0	73 717	13,9
Centrale	15 429	6,4	19 516	7,4	34 946	6,9
Kara	18 753	9,0	26 457	10,4	45 210	9,7
Savanes	34 907	20,5	42 891	17,6	77 797	19,1
Total	226 758	100,0	269 636	100,0	496 394	100,0

La région Centrale est celle qui accueille le moins d'immigrants : seulement 6,9% des immigrants internationaux se sont installés dans cette région.

En considérant le sexe, les femmes sont plus concernées par le phénomène d'immigration internationale au Togo que les hommes. Elles représentent 54,3% des immigrants de retour en 2010 et leur prédominance parmi la population immigrante est observée dans toutes les régions.

#### 4.2 Migrations internationales durée-de-vie

L'analyse de la migration internationale trouve son intérêt dans son apport à la mise en place des politiques de contrôle des mouvements migratoires. Dans cette section, l'analyse est faite suivant la structure par âge et par sexe de la population migrante et suivant les origines et les destinations de cette dernière.

## 4.2.1 Structure par âge et par sexe des migrants internationaux

En 2010, 344 226 migrants internationaux durée-de-vie ont été recensés. Les résultats du tableau 4.2 montrent que les jeunes de 25-34 ans et les enfants de 0-14 ans sont les plus représentés dans cette population de migrants internationaux durée de vie. En effet, ces deux groupes d'âges représentent à eux seuls plus de 42% des immigrants internationaux durée-de-vie alors que les personnes de plus de 55 ans ne représentent que 11,0%.

Tableau 4.2: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants durée-de-vie

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
0 - 14 ans	35 625	23,6	38 143	19,8	73 768	21,4
15 -24 ans	25 562	16,9	34 863	18,1	60 425	17,6
25 - 34 ans	31 362	20,7	42 755	22,2	74 117	21,5
35 - 44 ans	26 810	17,7	32 336	16,8	59 146	17,2
45 - 54 ans	16 638	11	21 000	10,9	37 639	10,9
55 - 64 ans	8 060	5,3	11 267	5,8	19 326	5,6
65 ans ou +	6 590	4,4	12 106	6,3	18 696	5,4
ND	585	0,4	524	0,3	1 109	0,3
Total	151 232	100,0	192 994	100,0	344 226	100,0

## 4.2.2 Origines et destinations des migrants internationaux durée-de-vie

### ✓ Origine des migrants internationaux durée-de-vie

Les migrants internationaux durée-de-vie viennent principalement du Ghana (38,4%), du Bénin (22,8%), du Niger (10,8%), du Nigéria (9,0%), de la Côte d'Ivoire (6,9%) et du Burkina Faso (5,7%). Plus de neuf immigrants durée-de-vie sur dix (93,4%) viennent de ces six (6) pays. Historiquement, le Togo entretient des échanges de migrants avec ces pays du fait de leur relative proximité géographique et des ressemblances socioculturelles qui existent entre eux. Nombreuses familles sont situées de part et d'autres des frontières du Togo avec notamment le Ghana, le Bénin et le Burkina Faso, ce qui joue un rôle déterminant dans l'intégration des migrants qui

n'hésitent pas à franchir les frontières poreuses en cas de crises sociopolitique et même économiques dans l'un ou l'autre de ces pays. Il faut noter également que les six pays partagent les mêmes espaces économiques que le Togo notamment l'UEMOA et la CEDEAO où les frais de visa sont exonérés.

Les migrants internationaux durée-de-vie venant d'autres pays africains ne représentent que 5,2% alors ceux venant des pays non africains représentent seulement 1,2% (tableau 4.3). Cette répartition des migrants internationaux selon le pays d'origine, révèle qu'il y a de femme que d'hommes : 192 994 de femmes et 151 232 hommes. Dans l'ensemble, en 2010, deux-tiers (2/3) des migrants internationaux durée-de-vie proviennent des pays limitrophes du Togo.

*Tableau 4.3: Répartition des migrants durée-de-vie selon le pays d'origine et le sexe*

Pays d'origine	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Ghana	45 590	30,1	86 584	44,9	132 173	38,4
Bénin	34 188	22,6	44 233	22,9	78 421	22,8
Burkina Faso	8 895	5,9	10 705	5,5	19 601	5,7
Côte d'Ivoire	11 584	7,7	12 082	6,3	23 666	6,9
Nigéria	17 077	11,3	13 745	7,1	30 822	9,0
Niger	21 351	14,1	15 866	8,2	37 217	10,8
Autres pays africains	10 009	6,6	8 047	4,2	18 056	5,2
Autres pays	2 538	1,7	1 732	0,9	4 270	1,2
<b>Total</b>	<b>15 1232</b>	<b>100,0</b>	<b>192 994</b>	<b>100,0</b>	<b>344 226</b>	<b>100,0</b>

#### **4.2.3. Destination des migrants internationaux durée-de-vie**

Le tableau 4.4 permet de faire une analyse croisée de l'origine des migrants internationaux et de leur région de destination. Il s'en dégage que le Grand Lomé constitue la région d'accueil de la plupart des migrants, excepté ceux venus du Burkina Faso qui s'installent à 62,5% plus dans la région des Savanes que dans le Grand Lomé.

Après le Grand Lomé, les régions des Plateaux, Maritime et des Savanes constituent des zones d'accueil de second rang avec respectivement 15,3%, 14,6% et 14,2% des migrants internationaux qui s'y installent. La région des Plateaux constitue la troisième zone d'accueil des migrants provenant du Ghana, et la deuxième zone d'accueil pour ceux venant du Bénin et du Niger. La région des Savanes est la première zone d'accueil des migrants venant du Burkina Faso, la deuxième destination des arrivants de la Côte d'Ivoire et la troisième destination des migrants en provenance du Ghana.

Par ailleurs, plus de huit migrants sur dix venus d'autres pays africains (82,7%) non africains (80,4%) ont été recensés dans le Grand Lomé.

*Tableau 4.4: Répartition (%) des migrants durée-de-vie selon la région d'accueil*

Pays d'origine	Région d'accueil						Total
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	
Ghana	27,1	20,2	15,4	10,2	11,6	15,4	100,0
Bénin	35,5	15,8	27,6	6,9	9,9	4,3	100,0
Burkina Faso	16,3	2,2	6,5	2,0	10,5	62,5	100,0
Côte d'Ivoire	45,3	14,1	4,8	1,3	1,2	33,3	100,0
Nigéria	54,3	14,1	7,8	8,9	6,6	8,2	100,0
Niger	67,3	5,0	13,1	3,9	5,7	4,9	100,0
Autres pays africains	82,7	5,7	3,7	2,7	2,9	2,3	100,0
Autres pays	80,4	3,7	5,0	3,1	5,6	2,2	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>40,0</b>	<b>14,6</b>	<b>15,3</b>	<b>7,1</b>	<b>8,8</b>	<b>14,2</b>	<b>100,0</b>

### 4.3 Migrations internationales récentes

Dans cette analyse, la migration récente prend en compte toutes les migrations qui ont eu lieu entre 2005 et 2010 entre le Togo et le reste du monde. Les résultats de ce type de migration sont obtenus par le croisement des variables résidence entre 2005-2010 et la durée dans la résidence actuelle.

A l'instar de l'analyse faite sur la migration internationale durée de vie, cette analyse est faite suivant la structure par âge et sexe de la population migrante et suivant les origines et les destinations de cette dernière

### 4.3.1 Structure par âge et par sexe des migrants internationaux

Au total, il ressort du tableau 4.5 que 152 168 migrants internationaux récents sont dénombrés lors du recensement. La structure par âge et sexe révèle que 80,4% des migrants internationaux récents ont un âge compris entre 0 et 34 ans mais globalement, les hommes sont presque autant représentés que les femmes (50,4%).

En termes d'âges, les migrants internationaux âgés de 0 à 14 ans, de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont représentés respectivement à 34,8%, 23,4% et 22,2% des migrants récents dénombrés en 2010.

Par rapport au sexe, les migrants internationaux récents de sexe féminin sont au nombre de 27 340 contre 25 674 de sexe masculin, établissant un rapport de masculinité de 101. Cependant, si les femmes dominent légèrement les hommes dans l'ensemble des migrants récents, la répartition par sexe des migrants aux différents âges ne suit pas la même tendance : à 15-24 ans les migrants récents de sexe féminin sont de 20 549 contre 15 055 de sexe masculin ; en revanche, à 25-34 ans, 45-54 ans et 55-64 ans, les migrants récents internationaux de sexe masculin prédominent

Tableau 4.5: Répartition des migrants récents selon le groupe d'âges et le sexe

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
0 - 14 ans	25 674	34,0	27 340	35,7	53 013	34,8
15 -24 ans	15 055	19,9	20 549	26,8	35 603	23,4
25 - 34 ans	17 641	23,4	16 150	21,1	33 791	22,2
35 - 44 ans	9 463	12,5	6 308	8,2	15 771	10,4
45 - 54 ans	4 191	5,5	2 926	3,8	7 117	4,7
55 - 64 ans	1 861	2,5	1 600	2,1	3 461	2,3
65 ans ou +	1 434	1,9	1 599	2,1	3 032	2,0
ND	209	0,3	170	0,2	379	0,2
Total	75 526	100,0	76 642	100,0	152 168	100,0

### 4.3.2 Origines et destinations des migrants internationaux récents

Cette partie traite essentiellement des pays de provenance des immigrants récents internationaux. Tout comme pour la migration durée de vie, le Ghana, le Bénin, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les principaux pays d'origine des immigrants internationaux récents. En effet, près de 86,0% des immigrants sont venus de ces cinq (5) pays. Avec près de 50,0% des immigrants provenant de ces pays, le Ghana (25,4%) et le Bénin (23,1%) sont les principaux pays de provenance des immigrants internationaux récents. Le Nigéria et la Côte d'Ivoire, d'où viennent respectivement 14,5% et 13,0% des immigrants récents, constituent des pays de provenance secondaire des immigrants récents.

Tableau 4.6: Répartition des migrants récents selon le pays d'origine et le sexe

Pays d'origine	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Ghana	17 141	22,7	21 467	28,0	38 608	25,4
Bénin	15 699	20,8	19 480	25,4	35 179	23,1
Burkina Faso	4 506	6,0	4 473	5,8	8 978	5,9
Côte d'Ivoire	10 865	14,4	8 882	11,6	19 747	13,0
Nigéria	11 937	15,8	10 057	13,1	21 994	14,5
Niger	8 422	11,2	6 777	8,8	15 199	10,0
Autres pays africains	5 179	6,9	4 329	5,6	9 507	6,2
Autres pays	1 777	2,4	1 178	1,5	2 954	1,9
Total	75 526	100,0	76 642	100,0	152 168	100,0

Du Ghana et du Bénin, proviennent plus d'immigrants internationaux récents de sexe féminin que d'immigrants de sexe masculin alors que les hommes dominent les femmes chez les immigrants d'autres provenance. En effet, 21 467 immigrants récents de sexe féminin venant du Ghana sont recensés contre 17 141 de sexe masculin. De même, 19 480 immigrants de sexe féminin contre 15 699 de sexe masculin, venant du Bénin, sont dénombrés. À part ces deux pays, les immigrants récents internationaux de sexe masculin dominant.

Les principales régions d'accueil des migrants récents sont la région Maritime, le Grand Lomé et la région des Savanes qui accueillent à elles seules un peu plus de 69,0% de ces migrants.

Les migrants récents venant du Ghana, du Nigéria et du Niger s'installent principalement dans la région Maritime et des Plateaux. En effet, 25,0% et 20,9% des migrants venant du Ghana se sont installés respectivement dans le Grand Lomé et dans la région Maritime. Aussi, 64,9% des migrants récents venant du Niger sont installés dans le Grand Lomé, de même que 29,8% des migrants récents venant du Nigéria. Il en est de même des migrants récents venant des autres pays africains et les autres pays non africains qui s'installent dans le Grand Lomé à 77,0% et 80,7%, respectivement.

*Tableau 4.7: Répartition (%) des migrants récents selon la région d'accueil*

Pays d'origine	Région d'accueil					
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Ghana	25,0	20,9	17,4	7,1	10,5	19,2
Bénin	28,4	21,1	22,9	8,1	14,0	5,4
Burkina Faso	20,9	3,4	8,3	2,9	9,6	55,0
Côte d'Ivoire	23,6	14,6	4,3	1,2	1,1	55,2
Nigéria	29,8	18,7	9,1	15,1	14,3	13,0
Niger	64,9	5,0	13,2	4,0	7,7	5,2
Autres pays africains	77,0	7,1	5,4	4,8	3,4	2,3
Autres pays	80,7	4,9	6,5	2,9	4,0	1,1
Total	34,4	16,0	13,9	6,9	9,7	19,1

Quant aux migrants récents internationaux venant du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, plus 55,0% d'eux se sont installés dans la région des Savanes.

#### **4.4 Migrations internationales de retour**

Comme dans les deux cas précédents, l'analyse des migrations internationales de retour est faite autour de deux axes principaux : la structure par âge et par sexe des migrants internationaux et les origines et destinations des migrants internationaux de retour

#### 4.4.1 Structure par âge et par sexe des migrants internationaux de retour

Il ressort du tableau 4.8 qu'au total, 89 995 migrants internationaux de retour ont été recensés au cours du recensement. La migration internationale de retour est un phénomène constaté principalement chez les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 35 à 44 ans et de 65 ans ou plus. En effet, plus d'un migrant international de retour sur deux a un âge compris entre 25 et plus de 65 ans. Les migrants internationaux de retour âgés de 25 à 34 ans sont les plus représentés (22,0%) dans la population migrante de retour alors que ceux dont l'âge se situe 0 et 14 ans sont les moins représentés (8,9%).

Par rapport au sexe, l'on dénombre 48 811 immigrants internationaux de retour de sexe masculin contre 41 184 de sexe féminin. Par ailleurs, à part le groupe d'âges 15-24 ans, les immigrants internationaux de retour de sexe masculin prédominent ceux de sexe féminin dans les autres groupes d'âges.

*Tableau 4.8: Répartition des migrants de retour selon le groupe d'âges et le sexe*

Groupe d'âges	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
0 - 14 ans	4 058	8,3	3 961	9,6	8 018	8,9
15 -24 ans	5 547	11,4	6 642	16,1	12 189	13,5
25 - 34 ans	10 664	21,8	9 176	22,3	19 840	22,0
35 - 44 ans	9 373	19,2	6 707	16,3	16 079	17,9
45 - 54 ans	7 257	14,9	5 112	12,4	12 370	13,7
55 - 64 ans	4 744	9,7	3 710	9,0	8 455	9,4
65 ans ou +	7122	14,6	5 800	14,1	12 923	14,4
ND	46	0,1	76	0,2	122	0,1
Total	48 811	100,0	41 184	100,0	89 995	100,0

#### 4.4.2 Origine et destination des migrants internationaux de retour

Le Tableau 4.9 présente la répartition des migrants de retour selon le sexe et le pays de provenance. On note que plus de 90,0% des migrants de retour viennent des pays de la sous-région. Le Ghana se démarque des autres pays

d'origine des migrants internationaux de retour, avec 40,2% d'migrants internationaux qui reviennent de ce pays. Il est suivi de la Côte d'Ivoire (19,8%), du Nigéria (17,8%) et du Bénin (14,6%). Seulement 2,4% des migrants internationaux de retour viennent d'autres pays de l'Afrique et 0,8%, d'autres pays du monde.

*Tableau 4.9: Répartition des migrants de retour selon le pays d'origine et le sexe*

Pays d'origine	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Ghana	18 676	38,3	17 545	42,6	36 221	40,2
Bénin	6 000	12,3	7 138	17,3	13 139	14,6
Burkina Faso	898	1,8	916	2,2	1 814	2,0
Côte d'Ivoire	11 591	23,7	6 261	15,2	17 852	19,8
Nigéria	9 205	18,9	6 837	16,6	16 042	17,8
Niger	897	1,8	1 168	2,8	2 065	2,3
Autres pays africains	1 083	2,2	1 034	2,5	2 117	2,4
Autres pays	462	0,9	284	0,7	746	0,8
<b>Total</b>	<b>48 811</b>	<b>100,0</b>	<b>41 184</b>	<b>100,0</b>	<b>89 995</b>	<b>100,0</b>

Le tableau 4.10 appréhende comme dans les sections précédentes les pays de provenance des migrants de retour et leurs régions de destination

Les immigrants de retour en provenance du Ghana, du Bénin et du Nigéria s'installent davantage dans la région Maritime. En effet, 33,3%, 32,7%, et 37,4% des immigrants de retour venant respectivement du Ghana, du Bénin et du Nigéria sont dénombrés dans cette région. Quant aux immigrants de retour en provenance du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, on les retrouve en majorité dans la région des Savanes. En effet, 70,0% des immigrants venant de la Côte d'Ivoire et 49,9% en provenance du Burkina Faso sont recensés dans cette région. Par ailleurs, les immigrants de retour venant des autres pays africains sont en majorité installés dans le Grand Lomé (29,7%) et dans la région Maritime (27,2%).

Dans l'ensemble, la région Maritime et la région des Savanes sont les principales régions de destination des migrants de retour internationaux. Ces deux régions accueillent à elles seules 60,4% des migrants internationaux de retour dont 30,6 % recensés dans la région des Savanes. La région Centrale est celle qui accueille moins de migrants de retour étant donné que seulement 8,5% des migrants y sont recensés.

*Tableau 4.10: Répartition (%) des migrants de retour selon la région d'accueil*

Groupe d'âges	Région d'accueil					
	Grand Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes
Ghana	3,9	33,3	14,0	6,5	14,9	27,5
Bénin	7,5	32,7	16,7	8,8	23,7	10,6
Burkina Faso	9,4	9,7	13,1	6,4	11,4	49,9
Côte d'Ivoire	4,0	18,3	5,5	1,0	1,1	70,0
Nigéria	2,3	37,4	8,0	20,0	17,2	15,2
Niger	16,1	17,8	16,8	15,1	26,4	7,8
Autres pays africains	29,7	27,2	16,9	11,2	9,1	5,9
Autres pays	45,0	14,5	15,6	11,6	8,9	4,3
Total	5,5	29,8	11,8	8,5	13,9	30,6

## 4.5 Caractéristiques des migrants internationaux

Cette section aborde les caractéristiques socio-économiques des migrants internationaux, notamment la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et la situation d'occupation. La situation matrimoniale concerne seulement les individus âgés d'au moins 12 ans.

### 4.5.1 Niveau d'instruction des migrants internationaux

Il ressort de l'analyse du tableau 4.11 que les migrants internationaux durée-de-vie n'ont pas un grand niveau d'instruction : plus d'un immigrant international durée-de-vie sur deux (54,9%) a un niveau d'instruction primaire ; 27,6% n'ont pu atteindre que le premier cycle du secondaire et seulement 10,4%, le secondaire cycle II.

Cette tendance selon laquelle la proportion reste plus élevée au niveau primaire s'observe aussi au niveau des deux sexes. Chez les migrants internationaux durée-de-vie de sexe féminin, 62,2% ont un niveau primaire et 25,1% ont un niveau secondaire I. Seulement 3,5% des femmes immigrantes durée-de-vie ont un niveau d'étude supérieur. En ce qui concerne les migrants durée-de-vie de sexe masculin, moins de la moitié (48,1%) a un niveau primaire. Près de 3 sur 10 ont un niveau d'étude secondaire I et 7,1% ont un niveau supérieur.

*Tableau 4.11 : Répartition des migrants durée-de-vie selon le niveau d'instruction et le sexe*

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Primaire	45 913	48,1	54 185	62,2	100 097	54,9
Secondaire I	28 543	29,9	21 848	25,1	50 390	27,6
Secondaire II	12 441	13,0	6 601	7,6	19 042	10,4
Supérieur	6 804	7,1	3 044	3,5	9 848	5,4
Autre	1 659	1,7	1 412	1,6	3 071	1,7
Ensemble	95 360	100,0	87 089	100,0	182 449	100,0

Les résultats du tableau 4.12 relatifs aux migrants internationaux récents ne présentent pas un tableau différent : les migrants internationaux récents de niveau d'instruction primaire représentent près de 63,0% de l'ensemble des migrants internationaux récents ; 23,5%, de niveau secondaire premier cycle.

Ces deux niveaux d'étude représentent environ 86% des migrants internationaux récents. L'on pourrait dire ainsi que les migrants internationaux récents ont en majorité un niveau d'étude relativement bas.

Comme précédemment, plus de femmes se retrouvent dans les catégories d'migrants internationaux récents de faible niveau d'instruction : 68,8% des femmes ont un niveau d'étude primaire et 21,2% ont un niveau secondaire I ; seulement 3,3% ont un niveau d'étude supérieur. Quant aux migrants internationaux récents de sexe masculin, 57,5% ont un niveau primaire et

un peu plus du quart (25,3%) a un niveau secondaire I. Seulement 6,0% des migrants internationaux récents de sexe masculin ont un niveau d'instruction supérieur.

*Tableau 4.12 : Répartition des migrants récents selon le niveau d'instruction et le sexe*

Niveau d'instruction	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Primaire	28 138	57,5	28 220	68,8	56 358	62,7
Secondaire I	12 395	25,3	8714	21,2	21 108	23,5
Secondaire II	4 614	9,4	2 305	5,6	6 919	7,7
Supérieur	3 155	6,4	1 343	3,3	4 498	5,0
Autre	626	1,3	438	1,1	1 064	1,2
<b>Ensemble</b>	<b>48 927</b>	<b>100,0</b>	<b>41 021</b>	<b>100,0</b>	<b>89 947</b>	<b>100,0</b>

#### 4.5.2 État matrimonial des migrants internationaux

Le tableau 4.13 présente la répartition des migrants internationaux durée-de-vie selon le sexe. Dans l'ensemble, les mariés monogames sont les plus représentés. Ces derniers représentent une proportion de 60,6%. Les mariés polygames viennent en deuxième position avec une proportion de 23,5%. Les divorcés ou séparés sont les moins représentés avec une proportion de 3,5%.

*Tableau 4.13 : Répartition des migrants durée-de-vie selon l'état matrimonial et le sexe*

État matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Marié monogame	55 256	72,0	70 780	53,9	126 037	60,6
Marié polygame	14 089	18,4	34 769	26,5	48 859	23,5
Veuf/(ve)	1 329	1,7	15 239	11,6	165 68	8,0
Divorcé/Séparé(e)	2 327	3,0	4 873	3,7	7 201	3,5
Union libre	3 773	4,9	5 701	4,3	9 474	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>76 775</b>	<b>100,0</b>	<b>131 363</b>	<b>100,0</b>	<b>208 138</b>	<b>100,0</b>

Au regard des effectifs, l'analyse révèle que les femmes en âge de se marier sont les plus nombreuses à effectuer cette forme de migration. En effet, l'on dénombre 131 363 femmes migrantes internationales durée-de-vie contre 76 775 hommes.

Par ailleurs, 72,0%, soit un peu plus de 7 hommes sur 10 ayant effectué ce type de migration, sont des mariés monogames ; 18,4% sont des mariés polygames et seulement 1,7% sont des veufs. Quant aux individus de sexe féminin, 53,9% soit un peu plus de la moitié des femmes migrantes internationales durée-de-vie sont mariées monogames ; un peu plus du quart (26,5%) est dans un foyer polygame ; 11,6% sont des veuves et seulement 3,7% sont divorcées ou se sont séparées avec leur conjoint.

Comme au niveau des migrants internationaux durée de vie, les mariés monogames sont les plus représentés au sein de la population des migrants internationaux récents (tableau 4.14): environ 7 migrants internationaux récents sur 10 sont des mariés monogames. Les mariés polygames représentent 16,8% et les veufs (ves) sont les moins représentés avec une proportion de 4,3%.

*Tableau 4.14 : Répartition des migrants récents selon l'état matrimonial et le sexe*

Etat matrimonial	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Marié monogame	21 619	75,3	23 745	62,2	45 365	67,8
Marié polygame	3 666	12,8	7 548	19,8	11 214	16,8
Veuf/(ve)	482	1,7	2 385	6,2	2 867	4,3
Divorcé/Séparé(e)	1 257	4,4	2 082	5,4	3 340	5,0
Union libre	1 669	5,8	2 446	6,4	4 115	6,2
Ensemble	28 694	100,0	38 206	100,0	66 900	100,0

Par rapport au sexe, l'analyse montre que plus des trois-quarts (75,3%) des hommes ayant effectué une migration internationale récente sont mariés monogames ; 12,8% sont mariés polygames ; 5,8% sont en union libre et seulement 1,7% sont veufs. Quant aux femmes, 67,8% sont issues d'un

foyer monogame ; 16,8% vivent dans un foyer polygame, 6,2% sont en union libre et seulement 4,3% sont des veuves.

### 4.5.3 Statut d'occupation des migrants internationaux

Dans cette section, on réalise une analyse du statut d'occupation des migrants internationaux. Il s'agit d'une analyse descriptive permettant d'appréhender les activités des migrants.

Dans l'ensemble, la majorité des migrants durée-de-vie exerce une activité. En effet, la répartition des migrants durée-de-vie révèle que 62,9% des migrants sont occupés et seuls 5,8% est à la recherche du travail. Les inactifs représentent environ 31,4% des migrants internationaux durée-de-vie.

*Tableau 4.15 : Répartition des migrants durée-de-vie selon le statut d'occupation et le sexe*

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble des 2 sexes	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Occupé	96 975	69,5	104 812	57,7	201 787	62,9
Chômeur	7 104	5,1	11 385	6,3	18 489	5,8
Étudiant/Élève	30 163	21,6	26 941	14,8	57 104	17,8
Autre inactif	5 235	3,8	38 435	21,2	43 670	13,6
Ensemble	139 477	100,0	181 573	100,0	321 050	100,0

L'analyse du statut d'occupation des migrants internationaux durée-de-vie selon le sexe montre les mêmes tendances que celle observée dans l'ensemble. Toutefois, il convient de noter que les femmes migrantes durée-de-vie sont moins occupées (57,7%) que les hommes (69,5%). Quant à l'ensemble des inactifs (Étudiants/Élève et autres inactif) de sexe féminin, elles représentent 36,0% des femmes alors que les migrants hommes inactifs représentent 24,4%. La proportion des chômeurs migrants est plus élevée chez les femmes (6,3%) que chez les hommes (5,1%) migrants.

La même tendance est observée au sein de la population des migrants internationaux récents. Parmi les migrants récents, 52,6% sont occupés,

26,7% sont des élèves ou étudiants et 6,3% sont des chômeurs. Le cumul des inactifs représentent 41,1% de l'ensemble des migrants internationaux récents.

*Tableau 4.16 : Répartition des migrants récents selon le statut d'occupation et le sexe*

Statut d'occupation	Sexe					
	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
Occupé	32 723	61,7	26 276	44,5	59 000	52,6
Chômeur	2 788	5,3	4 236	7,2	7 024	6,3
Étudiant/Élève	15 370	29,0	14 614	24,8	29 984	26,7
Autre inactif	2 191	4,1	13 913	23,6	16 105	14,4
<b>Ensemble</b>	<b>53 073</b>	<b>100,0</b>	<b>59 039</b>	<b>100,0</b>	<b>112 112</b>	<b>100,0</b>

Du point du sexe, on note que par rapport aux hommes, moins de femmes sont occupées : 44,5% de femmes sont occupées contre 61,7% d'hommes. En plus, la proportion d'inactifs chez les femmes (48,4%) excède celle des femmes occupées. Le tableau 4.16 révèle que 7,2% sont à la recherche d'un travail.

En définitive, on retiendra dans ce chapitre que les migrants internationaux durée-de-vie représentent 496 394 dont 269 936 hommes et 226 758 de femmes. Ce type de migration touche particulièrement les enfants, les jeunes de 15-24 ans et les adultes de 25 à 44 ans. Lomé et sa périphérie constitue la principale destination de ces migrants. Toutefois ceux d'origine burkinabè s'installent davantage dans la région des savanes. Les migrants non africains sont fortement représentés à Lomé, leur zone d'accueil.

Pour ce qui de la migration internationale entre 2005 et 2010, on a enregistré 152 168 migrants dont 80% ont un âge compris entre 0 et 34 ans. Le Ghana, le Bénin, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les principaux pays d'origine de ces derniers. Leurs principales régions d'accueil sont Lomé et sa périphérie, la région Maritime, celle des Plateaux et la région des Savanes.

La migration internationale de retour concerne beaucoup plus les personnes âgées entre 25 et 44 et les personnes âgées de 65 ans ou plus. Le Ghana (40,2%) est la principale origine de ces migrants suivi respectivement de la Cote d'Ivoire (19,8%) et du Nigéria (17,8%). La région des Savanes est la destination privilégiée des migrants de retour venus de la Cote d'Ivoire (70%), du Nigéria (49,9%) et du Ghana (27,5%)

La majorité des migrants internationaux ont un niveau primaire quel que soit le sexe et exercent une activité économique.



## CONCLUSION

---

L'analyse de migration à partir de données du recensement général de la population et de l'habitat a permis d'appréhender les mouvements internes et internationaux de la population résidente et ouvre la voie à une meilleure connaissance de cette question au Togo. Cette analyse a porté essentiellement sur le lieu de résidence en 2010 et la résidence antérieure entre 2005 et 2010. A partir de ces deux variables, trois types de migration ont été abordés : la migration durée-de-vie, la migration récente et la migration de retour. Dans cette analyse, l'émigration n'a pas été abordée faute de données permettant de saisir ce phénomène. Ceci constitue la principale limite de cette étude que les enquêtes par sondage doivent chercher à combler avant le prochain recensement général de la population et de l'habitat.

Les principales caractéristiques régionales se résument comme suit : le Grand Lomé et la région Centrale constituent des zones d'immigration, avec des soldes positifs pour la migration durée-de-vie. Les régions des Plateaux, de la Kara et des Savanes enregistrent un solde migratoire négatif et sont des régions d'émigration. Lomé et sa périphérie reste la principale destination des migrants en provenance des autres régions. Mais pour les mouvements migratoires effectués entre 2005 et 2010, le Grand Lomé et les régions des Plateaux et de la Kara présentent un solde migratoire positif alors que celles de la Maritime, de la Centrale et des Savanes ont des soldes négatifs.

La population migrante durée-de-vie est jeune et constituée majoritairement de femme (52,6%). La région Maritime (28,4%), la région des Plateaux (23,5%) et la région de la Kara (22,2%) comptent à elles seules, près des trois-quarts (74,1%) des départs de migrants. Le Grand Lomé est la principale région d'accueil des migrants durée-de-vie, avec 51,8% des migrants qui s'y établissent.

Les migrants internationaux durée-de-vie représentent 496 394 dont 269 936 hommes et 226 758 de femmes. Lomé et sa périphérie constitue la

principale destination de ces migrants à l'exception des migrants provenant du Burkina Faso qui s'installent plus dans la région des Savanes. Les migrants non africains sont recensés dans 82,7% des cas dans le Grand Lomé. Pour ce qui est de la migration internationale récente, on a enregistré 152 168 migrants. Le Ghana, le Bénin, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Niger sont les principaux pays d'origine de ces derniers. Leurs principales régions d'accueil sont le grand Lomé, Maritime, Plateaux et les Savanes.

Le volume des migrants de retour est évalué à 290 780 individus. La région Maritime est celle qui enregistre plus de retours (29,3%) tandis que la région Centrale se présente comme la région où les retours sont moindres (8,0%). La migration internationale de retour concerne beaucoup plus les personnes âgées de 25 à 44 ans et les personnes âgées de 65 ans ou plus. Le Ghana (40,2%) est la principale origine de ces migrants suivi respectivement de la Côte d'Ivoire (19,8%), du Nigéria (17,8%) et du Bénin (14,6%). La région des Savanes est la destination privilégiée des migrants de retour venus de la Côte d'Ivoire (70%), du Nigéria (49,9%) et du Ghana (27,5%).

Au terme de cette étude sur les migrations au Togo, il convient, au vu des résultats, de formuler quelques recommandations aux décideurs et aux chercheurs :

- Prendre en compte la question de l'émigration dans les prochains RGPH ;
- Prendre en compte progressivement dans les enquêtes intercensitaires, la question des migrations, notamment les causes et les retombées pour les ménages concernées.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- [1] GAYIBOR N. L. (1997) : Histoire des Togolais : des origines 1884, Vol 1, Presse de l'UB, 443p
- [2] DUQUETTE-AHADO M. T. ; DEGBOE K. (1988) : les migrations au Togo, document analyse n°7, 79p
- [3] PILON M. et PONTIE G. ; (1988) : Enquête socio-démographique chez les Moba et Gurma (Nord Togo), Vol 1, Méthodologie, caractéristiques générales, migration, centre ORSTOM de Lomé, 128p
- [4] DUPONT V. (1986) : Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou, études et thèses, édition de l'ORSTOM, 419p
- [6] AKAKP-AHIANYO A. (1976) : Contribution à l'étude des migrations au Togo, Institut National de la Recherche Scientifique, edit Afrique, 1976, 108p
- [7] PAUVERT J. C. (1956) : le peuplement immigré de l'EST-Mono, Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM), 55p